



Organe d'information des Douanes guinéennes

N°3

# La Revue des DOUANES 2015



## Toumany SANGARE GENERAL DE BRIGADE

**MOT DU MINISTRE DU BUDGET P: 08**  
**TARIF EXTÉRIEUR COMMUN DE LA CEDEAO (TEC) P: 53/56**  
**UN SCANNER ULTRA MODERNE INSTALLÉ AU PORT P: 45**  
**BIENTÔT LA MIGRATION VERS LE SYDONIA WORLD P:58/60**

Premier Directeur Général des Douanes à accéder au grade de Général de Brigade, Toumany SANGARE a officiellement reçu ses galons lors d'une cérémonie officielle historique le Jeudi 17 Septembre 2015.

# RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE  
CHEF DE L'ETAT

Son Excellence Professeur Alpha CONDE



« Chaque fois que notre pays a eu à faire face à des événements douloureux, tel que celui provoqué, depuis l'année 2013, par l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola, il a su faire preuve de sursaut national, en mettant en avant son unité et sa détermination à faire prévaloir, par-dessus toute considération, l'intérêt supérieur du peuple de Guinée. Ce message d'unité et de solidarité nationale est partagé, "j'en doute pas, par toutes les organisations de la société civile ainsi que par l'ensemble des acteurs économiques et sociaux ».

PROFESSEUR ALPHA CONDE



**Son Excellence Pr. Alpha CONDE**  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT

# La Revue

## Annuelle des Douanes

### SOMMAIRE

#### MOT DU MINISTRE

#### EDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES

##### I. EVENEMENTS :

- Récompense du Président de la République à la Douane Nationale : "Nomination de deux hauts cadres aux grades supérieurs"
- Conférence annuelle des douanes à Kindia : Rendez vous des bilans et examen des perspectives ;
- Lancement officiel des travaux de construction de l'Ecole Nationale des Douanes : Pose de la première brique à Kèwendé (Dubréka) ;
- Prières et bénédictions sous le signe " de l'Unité, de la Paix et de la concorde Nationale à la Direction Générale des Douanes ;
- Koundara: Pose de la première pierre d'une aire de dédouanement du bureau des douanes de Sambaïlo
- Célébration de la Journée Internationale des Douanes sous le signe du souvenir;
- Don de kits sanitaires, de thermo-flashes et de chlores par les Femmes Nominées et Lauréates de Guinée, et la Société Bivac-Veritas ;

##### II. LA DOUANE EN ACTION

- Formation et Perfectionnement des agents des douanes;
- Riposte contre Ebola : La Douane Citoyenne s'engage ;
- Lutte contre la fraude et les faux médicaments;
- Mutuelle des Douanes: Signature des conventions de prestations

##### III. DOSSIERS

- Gestion Coordinée des Frontières ;
- Note synthétique du code des douanes révisé ;
- Tarif Extérieur Commun ;
- Migration vers Sydonia World ;
- Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (Accord de Bali) ;
- Programme d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (PARFIP) ;
- Revue des performances : la Douane en chiffre;
- Rôle des points de contact

##### IV. TEMOIGNAGES A LA CEREMONIE DE REMISE DES GRADES

- Ministre Délégué à la Défense ;
- Gouverneur de la Ville de Conakry ;
- Club de la Communauté des Acteurs Portuaires ;
- Association des Femmes Douanières de Guinée ;

##### V. FLASH INFO

- Guichet Unique ;
- Historique de la Douane Nationale ;
- Présentation de la Région OMD-AOC;

#### DIRECTION GENERALE DES DOUANES

BP: 580 Conakry - Guinée  
Tél: (224) 657 44 77 33 /664 35 29 69  
E-mail: dgd@douanes.gov.gn  
douanes.guinee@omdaoc.org  
dg.guinee@omdaoc.org  
pc.guinee@omdaoc.org  
Site web: www.douanesguinee.gov.gn

#### PRESIDENT DU COMITE DE REDACTION

Général de Brigade Toumany SANGARE

#### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Colonel Karinka CONDE

#### REDACTEUR EN CHEF

Lt/ Col Pévé TOURE

#### REDACTEURS

Comité de Rédaction de la Revue des  
Douanes Guinéennes

#### CONCEPTION

Service Communication et Relations  
Publiques

#### INFOGRAPHIE

GUINEENNE DE PRESTATION ET  
EQUIPEMENT (GUIPEQ)

#### ASSISTANTS À LA RÉDACTION

M. CAMARA Mohamed (AGP) / SANGARE  
Toumany (GUIPEQ) SIDIBE Aboubacar Sidiki  
(Ass. SCRIP-DGD)

- Plébiscite du Professeur Alpha CONDE aux Elections Présidentielles 2015;
- Lancement de la session de formation initiale des agents des douanes.

## VI. PORTRAIT

ELHADJ KARINKA CONDE

Directeur de la Législation, de la Réglementation et des Relations Internationales, Membre du Groupe des Experts, Président du Comité de Rédaction, Président du Comité de Réforme et de Modernisation Douanière.

## VII. PAGE NOIRE

LT/Colonel Allawaly SYLLA tire sa révérence



CONCEPTION - GRAPHIQUE - INFOGRAPHIE - IMPRESSION - SITE WEB



**GUIPEQ**  
Multiservice

**GUINÉENNE DE PRESTATION ET EQUIPEMENT**

Quartier Almamy - C/Kaloum  
République de Guinée

TEL: 657 44 53 75 / 664 53 41 75

Email: [guipeqmultiservices@gmail.com](mailto:guipeqmultiservices@gmail.com)

BP: 2000 CNKRY

GUIPEQ décline toute responsabilité quant à l'exactitude du contenu des articles et ne peut être tenu responsable de quelque erreur, inexactitude, omission ou autre défaut techniques, coquilles ou omissions pouvant être glissées dans cette revue.

TOUTE REPRÉSENTATION, TRADUCTION, ADAPTATION OU REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, PAR TOUS PROCÉDÉS EN TOUS PAYS, FAITE SANS AUTORISATION PRÉALABLE DE GUIPEQ EST ILLICITE ET EXPOSERAIT LE CONTREVENANT A DES POURSUITES JUDICIAIRES CONFORMÉMENT A LA LOI EN VIGUEUR

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

BP: 580 Conakry - Guinée

Tél: (224) 657 44 77 33 / 664 35 29 69

E-mail: [dgd@douanes.gov.gn](mailto:dgd@douanes.gov.gn)

[douanes.guinee@omdaoc.org](mailto:douanes.guinee@omdaoc.org)

[dg.guinee@omdaoc.org](mailto:dg.guinee@omdaoc.org)

[pc.guinee@omdaoc.org](mailto:pc.guinee@omdaoc.org)

Site web: [www.douanesguinee.gov.gn](http://www.douanesguinee.gov.gn)

**PRÉSIDENT DU COMITÉ DE RÉDACTION**

Général de Brigade Toumany SANGARE

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Colonel Karinka CONDE

**REDACTEUR EN CHEF**

Lt/ Col Péné TOURE

**REDACTEURS**

Comité de Rédaction de la Revue des

Douanes Guinéennes

**CONCEPTION**

Service Communication et Relations

Publiques

**INFOGRAPHIE**

GUINÉENNE DE PRESTATION ET

EQUIPEMENT (GUIPEQ)

**ASSISTANTS À LA RÉDACTION**

M. CAMARA Mohamed (AGP) / SANGARE

Toumany (GUIPEQ) SIDIBE Aboubacar Sidiki

(Ass. SCRP-DGD)

**SEM. Mohamed DIARE**  
 Ministre d'Etat, Ministre  
 de l'Economie et des  
 Finances





**J** Douanes après deux années d'absence dans le paysage médiatique, je voudrais avant tout saluer vivement la parution du 3<sup>ème</sup> numéro de la Revue des Douanes. Cette parution vient couronner les efforts et sacrifices consentis par l'ensemble des douaniers pour promouvoir la communication interne et externe. La revue des douanes permet une lisibilité et une visibilité des activités douanières mais aussi et surtout informe les opérateurs économiques et les particuliers sur leurs droits et devoirs. C'est dans ce cadre que la Direction Générale des Douanes met un accent particulier sur la redynamisation de la communication et le renforcement du partenariat avec l'extérieur qui figure dans son plan d'action de réforme et de modernisation comme un des axes prioritaires pour son développement. A cet égard, j'invite chaque douanier à redoubler d'effort pour une meilleure qualification du service et une amélioration constante du rendement. Je termine mes propos, par une motion de félicitation et d'encouragement à l'ensemble des douaniers pour les résultats obtenus en 2015 malgré la survenance de l'épidémie hémorragique à virus Ebola qui a impacté négativement les activités du service. Enfin je souhaite un grand succès à la publication de cette revue qui témoigne on ne peut mieux de la volonté de la Direction Générale des Douanes d'être toujours plus proche des usagers.

**Excellence. Ansoumane CONDE**

## 2015: “Garder le cap des reformes... Renforcer la dynamique des performances ”



La Douane guinéenne, une administration au service de la nation. Jamais cette assertion, trame d'une vision n'a été aussi traduite en réalité qu'à travers la somme d'efforts déployés et d'énormes sacrifices consentis en 2015 par les soldats de

l'économie dans l'accomplissement de devoir régalien de la Douane.

On le sait, l'élan de reprise économique amorcé par le pays pour “bonifier” les reformes macro-économiques et structurelles engagées depuis 2011 par le gouvernement, sous l'impulsion du **Chef de l'Etat, Pr. Alpha CONDE**, ont été fortement contrariées en 2015 par l'épidémie d'Ebola affectant tous les secteurs d'activités de la vie économique et n'épargnant pas donc l'administration douanière. Cela s'est traduit par le ralentissement des activités économiques, la baisse des importations, la suspension drastique des vols de certaines compagnies sur Conakry, la fermeture des frontières terrestres par certains pays voisins..., toutes qui ont incontestablement déteint sur les opérations douanières.

Mais, en dépit de toutes ces contingences et des difficultés d'ordre opérationnel, les soldats de l'économie que nous sommes, toujours sur la ligne de front du combat pour le développement économique

avons obtenus des résultats satisfaisants en 2015. Ces performances exceptionnelles dans un contexte difficile qui nous honorent tous, méritent notre respect et nos félicitations.

Elles reflètent surtout, la bonne disposition d'écoute dont nous avons fait montre à l'endroit de nos partenaires privés et publics et de l'esprit de corps, d'équipe et d'abnégation irréprochables que nous avons su entretenir et développer.

Ce gros challenge réussi appelle cependant, à relever d'autres défis, plus importants cette année notamment: la réalisation des objectifs budgétaires que nous imposent la loi de finances 2016. Avec l'appui du Gouvernement et la diligence de nos autorités nous allons intensifier en 2016 les actions majeures notamment: la poursuite de la construction de l'Ecole Nationale des Douanes et des logements sociaux, la lutte contre la fraude, l'acquisition d'équipement, la réforme des textes, la formation des hommes, la dynamisation de la communication, le renforcement de la coopération, du partenariat et la modernisation des outils de travail.

**GÉNÉRAL DE BRIGADE  
Toumany SANGARE**

# ZOOM





## RÉCOMPENSE DU CHEF DE L'ETAT AUX SOLDATS DE L'ÉCONOMIE GUINÉENNE

**La Douane guinéenne a été honorée à travers deux de ses hauts cadres qui ont reçu des distinctions honorifiques et historiques.**

Cette distinction vient couronner les immenses efforts et les grands sacrifices consentis par tout le personnel des douanes au cours de l'année. Les soldats de l'économie malgré la crise sanitaire aigue due à l'épidémie à virus Ebola, ont engagé une lutte farouche pour mobiliser les recettes douanières afin d'accompagner le Gouvernement dans son programme de développement économique. C'est au prix des résultats satisfaisants que le 1<sup>er</sup> Magistrat de la Nation a récompensé tous les douaniers à travers la nomination du Directeur Général Toumany SANGARE au grade de Général de Brigade et son adjoint Oubou Zézé Guilavogui au grade de Colonel. Ces deux hauts cadres ont fait preuve de leadership et de solidarité dans la conduite du destin de cette grande administration.

La cérémonie de remise officielle des grades a été organisée par la Direction Générale des Douanes à travers son Service des Affaires Sociales Culturelles et Sportives et l'Amicale des Femmes Douanières de Guinée en partenariat avec le Club de la Communauté des Acteurs Portuaires de Guinée (CCAPG).

Cette cérémonie qui s'est déroulée le Jeudi 17 Septembre 2015, a enregistré la présence du Ministre Délégué au Budget, du Ministre Délégué à la Défense, des Chefs d'Etat Major Généraux et Particuliers, du Gouverneur de la Ville de Conakry et de nombreux partenaires de la Direction Générale des Douanes.

LA REDACTION





## **IMPRESSIONS DU MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA DÉFENSE SON EXCELLENCE KABÈLÈ CAMARA**

**A l'occasion de la remise officielle des grades supérieurs à deux officiers de la Douane, respectivement au Directeur Général Toumany SANGARE, élevé au grade de Général de Brigade et au Directeur Général Adjoint Oubou Zézé Guilavogui, au grade de Colonel, le Ministre Délégué à la Défense a déclaré. " que ses impressions sont excellentes".**

**L**e Ministre a profité de cette opportunité, pour remercier grâce à Dieu, le Chef de l'Etat, Président de la République Pr. Alpha CONDE, Chef Suprême des Armées, ainsi que le Comité de Reforme des Forces de Défense et de Sécurité.

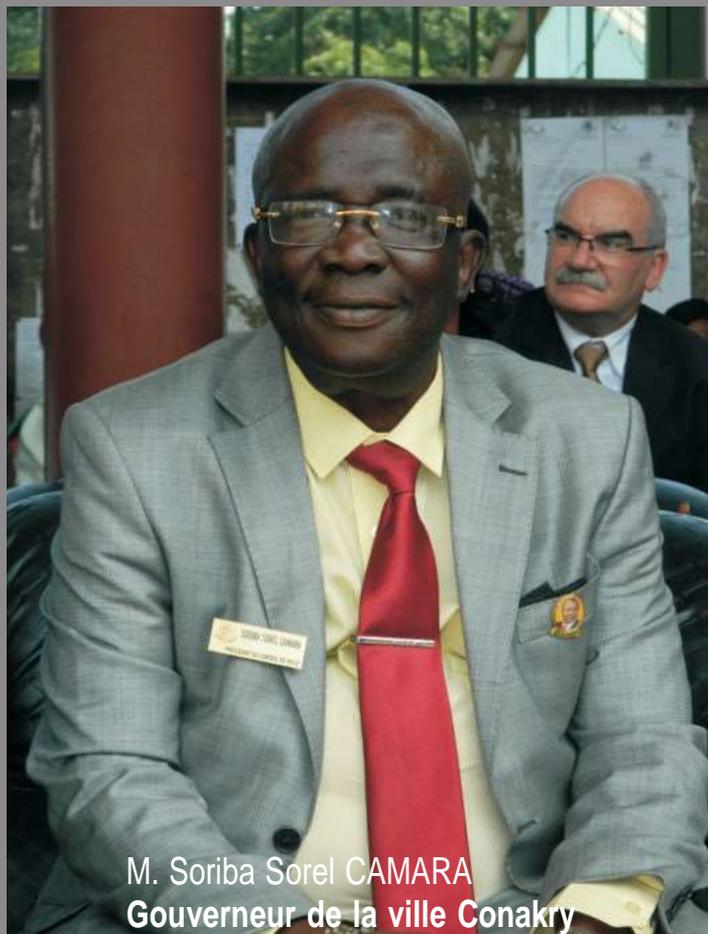
Il a dit en substance que " c'est l'occasion pour moi, de venir ici, sans démentir que la réforme des Forces de Défense et de sécurité suit son cours et progresse. Les bénéficiaires, le Général Toumany SANGARE et son Adjoint, Colonel Oubou Zézé GUILAVOGUI ont mérité par la qualité exceptionnelle des services rendus à la Nation ”.

Ils ont, ce qu'il faut de bon et ont les manières de servir de façon loyale, ils sont patriotes et sont des vrais douaniers, intègres et engagés.

Le Ministre a ajouté : "Nous ne pouvons que remercier le Chef de l'Etat qui les a fait confiance. Aujourd'hui, c'est la fête de la douane et c'est la fête de toute la Nation guinéenne.

Pour conclure, il dira "Nous sommes fiers de nos frères. Je prie Dieu de leur donner force et rigueur pour continuer encore à diriger cette douane, dans les meilleures conditions afin que les recettes augmentent au bénéfice de toute la Nation.

**LA REDACTION**

**Témoignage du Gouverneur de  
la ville de Conakry**

M. Soriba Sorel CAMARA  
Gouverneur de la ville Conakry

La cérémonie de remise des grades supérieurs aux deux hauts cadres des douanes a été rehaussée par la présence de Monsieur Soriba Sorel CAMARA Président du Conseil de Ville, Gouverneur de Conakry.

Dans son intervention, il a loué les efforts inestimables des soldats de l'économie guinéenne qui ont fait preuve de loyauté, d'abnégation et de sacrifice pour accompagner le Gouvernement Guinéen sous la conduite éclairée du Président de la République dans sa politique de réforme de notre pays.

Il a déclaré, que grâce à la Douane, le peuple de Guinée combat la pauvreté, aspire à son bonheur, éduque ses enfants, assure la santé de sa population et construit une société de paix et de prospérité.

Il a enfin invité les douaniers à resserrer les rangs autour des nobles idéaux de paix, de concorde et le renforcement du tissu social prônés par le Chef de l'Etat Professeur Alpha CONDE, Président de la République.

**LA REDACTION**



Colonel Jean Louis CAMARA  
Directeur Régional des Douanes de Boké

**Mon Général,**

La pauvreté des langues humaines ne nous permet pas d'apprécier avec netteté les profonds sentiments qui nous animent à la suite de votre nomination. Elle nous empêche aujourd'hui de vous dire avec quelle exactitude, nous sommes comblés de joie à l'annonce du décret de votre élévation au grade supérieur de Général de Brigade que vous méritez tant, ainsi que celle de votre adjoint au grade de Colonel.

A cette heureuse occasion, le personnel des Douanes de la Région de Boké se joint à moi pour vous adresser ses vives félicitations et prie le Tout Puissant Allah qu'il vous accorde longue vie et santé nécessaires dans l'accomplissement de la noble et exaltante mission que le Président de la République, Chef de l'Etat, Professeur Alpha CONDE, a bien voulu confier à votre modeste personne.

**Mon Général,**

Le personnel des Douanes de la région de Boké vous prie de croire à son entière disponibilité dans l'exécution du service.

Qu'Allah vous accorde toujours des surprises agréables. Amen!

**Boké, le 31 Aout 2015**

**LA REDACTION**



## Le lieutenant Colonel Hadja Maïmouna SIDIBE, PRÉSIDENTE DE L'AMICALE DES FEMMES DOUANIÈRES DE GUINÉE

La Présidente de l'Amicale au nom de toutes les Femmes Douanières de Guinée, a rendu un vibrant hommage aux deux récipiendaires qui méritent la confiance du peuple de Guinée. Au nom de tout le personnel douanier et à son nom personnel, elle a exprimé sa joie, sa reconnaissance et sa gratitude au Gouvernement guinéen, sous la conduite du Pr. Alpha CONDE, Président de la République, Chef de l'Etat.

Ainsi, elle a ajoutée que l'Amicale des Femmes Douanières de Guinée est une organisation apolitique qui se fixe pour objectif de rassembler toutes les énergies féminines créatrices de progrès, de renforcer l'entente, la solidarité et l'esprit de corps de toutes les femmes douanières, sans distinction de corps, de grade ou d'appartenance politique.

Cette Amicale des Femmes Douanières vient de voir le jour. Et déjà elle regroupe des centaines de femmes dont le seul idéal est d'entretenir la paix et le renforcement du tissu social au sein de notre administration. Cette Association, fera son baptême de feu dans les jours à venir.

Elle a une marraine **Madame SANGARE Safi Diallo, épouse du Directeur Général des Douanes.**



Pour terminer, elle a exprimé du fond du coeur la reconnaissance et la gratitude de tous les douaniers à l'endroit du Chef de l'Etat qui a bien voulu récompenser le personnel à travers la nomination de ces deux cadres.

**LA REDACTION**



## Témoignage du Club de la Communauté des Acteurs Portuaires de Guinée (CAP) et remise des satisfecits

Il a ajouté que le club a pour vocation de fédérer toutes les ressources humaines et matérielles de toute la communauté portuaire dans le but d'avoir un impact visible et remarquable dans leurs activités sur le plan national et international.

Il a ensuite déclaré qu'à l'heure du changement prôné par le Pr. Alpha CONDE Président de la République, les acteurs portuaires : consignataires, manutentionnaires, transporteurs, chargeurs, transitaires et commissionnaires agréés en douane etc... doivent faire preuve de professionnalisme tout en facilitant les échanges commerciaux entre les différents Etats.

Pour terminer, il a exprimé toute sa reconnaissance et sa gratitude au Directeur Général des Douanes et à son adjoint pour le renforcement du partenariat. Il leur a décerné au nom du club deux certificats de satisfecits, il a également décerné au nom du club un troisième satisfecit au Lieutenant Colonel Pévé TOURE Responsable de la Communication et des Relations Publiques pour la qualité des services rendus.



Le porte parole du club M. Yves SIDIBE a dans son discours remercié tous les invités qui ont bien voulu magnifier de par leur présence la cérémonie de remise officielle des grades supérieurs.

# CONFÉRENCE ANNUELLE DES DOUANES À KINDIA

## Rendez vous des bilans et examen des perspectives.

**I**l est devenu une tradition que la douane guinéenne organise au début de chaque année, une réunion annuelle pour évaluer les résultats de l'année écoulée, en tirer les leçons, examiner les prévisions de recettes et adopter le plan d'action de l'année suivante.

**P**our l'année 2015, la réunion s'est tenue à Kindia "ville des agrumes" et a mobilisé plus d'une centaine de participants: chefs des services d'appui, services extérieurs, services rattachés, directeurs techniques et certains responsables du cabinet du Ministère Délégué au Budget.

L'École Nationale des Instituteurs (ENI) de Kindia a servi de cadre pour cette rencontre qui se tient pour la première fois à l'intérieur du pays du 12 au 14 Février 2015.

Placée sous la présidence de SEM Ansoumane CONDÉ, Ministre Délégué au Budget, elle a été rehaussée par la présence de SEM Marc YOMBOUNO, Ministre du Commerce, qui a déclaré: «Ma présence à cette réunion annuelle prouve à suffisance notre engagement à travailler ensemble la main dans la main avec les services des douanes guinéennes. Et comme l'une des plus grandes sources de recettes de la douane se trouve sous notre tutelle, mon département à travers les réformes et l'engagement du personnel du secteur pétrolier facilitera la tâche à la douane pour que les recettes attendues pour 2015 soient mobilisées ».

Pour sa part, SEM Ansoumane CONDE a déclaré: «Mes attentes sont, qu'à la fin de cette réunion annuelle des douanes, que les douaniers sortent ragaillardis pour aller sur le terrain pour poursuivre la

bataille entamée depuis longtemps. Ceci, afin de mobiliser les ressources dont on a besoin aujourd'hui plus que par le passé en raison de la situation économique internationale et de l'environnement



national. Il y a ces aspects clés, notamment l'épidémie Ebola de par ses impacts directs socio humanitaires, mais aussi ses impacts durables au plan économique et financier que les Guinéens sont amenés à gérer pendant longtemps. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans une année électorale, donc nous devons



aller vite et bien pour réaliser le maximum de recettes dès le début de l'année. Car, la fin de l'année risque d'être un peu plus difficile pour nos agents de mobiliser des recettes dans la période de campagne électorale.

**A suivre**

C'est ce qui nous a d'ailleurs motivé à préparer cette rencontre pour nous organiser en vue d'avoir les meilleures stratégies possibles, nous permettant de mobiliser le maximum de recettes avant Juillet 2015. Nous devons aussi évoquer les difficultés que rencontre l'administration douanière dans ses missions pour que des moyens puissent être mis à leur disposition pour leur permettre de faciliter l'atteinte des objectifs ».

Dans son intervention, le Directeur Général des Douanes, le Général de Brigade Toumany SANGARE, a exprimé toute sa satisfaction et sa reconnaissance aux autorités de Kindia pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux de tous les participants ainsi que les hôtes de marque qui ont fait le déplacement à Kindia. Il dira: « A un moment donné, les gens ont estimé qu'il était impossible de mobiliser les prévisions en terme de recettes douanières à cause de l'épidémie d'Ebola. Mais sur une prévision de la Loi des Finances Rectificatives, la Douane a mobilisé près de **5000 milliards** de francs l'année dernière. Et pourtant, au-delà de l'épidémie d'Ebola, il y a la crise économique mondiale. Pour ce qui est de cette année, les dispositions vont être prises pour atteindre nos objectifs. Les ministres présents ont pris l'engagement de la mise en oeuvre des recommandations et résolutions sanctionnant la rencontre. Les moyens, perspectives et démarches à mener vont être étudiés pour la mobilisation des recettes. Nous n'allons pas croiser les bras, parce qu'il y a Ebola. Nous allons lutter contre cette maladie à la fois dans les bureaux et sur le terrain ». Cependant, grâce à la volonté politique du Président de la République et aux grandes réformes opérées sur le plan économique et social, les perspectives d'un développement durable restent assurées, précise le Général.

En terme d'acquis, il a cité entre autres la poursuite des travaux de construction de l'école nationale des douanes à Kénendé dans la préfecture de Dubréka, la finalisation

et la transmission du code des douanes pour adoption à l'Assemblée Nationale et la mise en place du programme d'appui à la réforme des finances publiques. Sur les perspectives, il affirme que ses hommes sont résolument engagés à mieux accomplir les missions qui leur sont assignées malgré la dure conjoncture politique et sanitaire. Il a ensuite exhorté le personnel douanier, à promouvoir l'espace économique national, à lutter contre la contrefaçon, la piraterie, et protéger la population au plan de la santé et de la sécurité ainsi que la facilitation du commerce licite international.

Au terme d'intenses travaux de la conférence, les participants ont diagnostiqué le secteur pour connaître les forces, les faiblesses et projeter des perspectives dans le futur. Ceci dit, les soldats de l'économie ont énuméré des recommandations dont les principales sont:

- La mise en oeuvre du plan d'action 2015 de la Direction Générale des Douanes;
- la formation et le perfectionnement du personnel;
- La facilitation de la mobilité du personnel;
- La responsabilisation des Directeurs Régionaux dans la gestion de leur personnel;
- L'amélioration de l'application informatique de gestion des cahiers de charge;
- La poursuite des travaux d'assainissement des régimes d'exonération;
- La diligence de la procédure d'approbation des dits cahiers de charge au Ministère Délégué au Budget;
- La sécurisation des domaines fonciers de la douane;
- La construction de quatre (04) Directions Régionales;
- La dotation de la Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières de bureaux et de la Direction de la Surveillance Douanière de moyens appropriés de lutte contre les grands trafics en mer.

La Rédaction

## Lancement officiel des travaux de construction de la première école nationale des douanes en République de Guinée: **Pose de la première brique à Kenéndé (Dubréka).**

**D**epuis l'indépendance jusqu'à nos jours, la Guinée n'a jamais abrité une Ecole Nationale des Douanes.

Pour relever ce grand défi, le gouvernement guinéen, sous la conduite éclairée de son Excellence Professeur Alpha CONDE, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est engagé à doter les douanes guinéennes d'une école nationale des douanes qui constitue un fait majeur dans l'histoire de cette administration.

Le lancement officiel des travaux, par SEM. Mohamed Saïd FOFANA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement Président de la cérémonie, s'est déroulé sur le site de l'école à Kènenéndé, préfecture de Dubréka le 2 Aout 2014.

Cette cérémonie a été rehaussé par la présence de leurs excellences, M. Ansoumane CONDE Ministre Délégué au Budget, M. Almamy Kabèlè CAMARA Ministre Délégué à la Défense, M. Soriba Sorel CAMARA Gouverneur de la Ville de Conakry, Mme Aïcha SACKO Prèfete de Dubreka accompagnée des autorités religieuses, militaires, civiles de sa localité.

Le Directeur Général des Douanes qui s'est réjoui du lancement des travaux de cette école, a au nom de tous les douaniers, remercié vivement le Président de la République, Chef de l'Etat Son Excellence Professeur Alpha CONDE pour sa sollicitude constante.

Il a saisi cette occasion pour reitérer sa gratitude et sa reconnaissance au peuple de Guinée, au Gouvernement et au Premier Ministre, Chef du Gouvernement ainsi qu'au commandant en Chef des Forces Armées, pour leur soutien constant et indéfectible.

**LA REDACTION**





## PRIÈRES ET BÉNÉDICTIONS A LA DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

**D**ans le cadre du renforcement du tissu social, de la concorde, de l'Unité Nationale et de la paix, la Douane Nationale à travers son service des Affaires Sociales, Culturelles et Sportives a organisé le 10 Septembre 2015, une lecture du saint coran dans la salle de conférence.

Cette lecture du saint coran accompagnée de bénédictions était placée sous la présidence de El hadj Mamadou Saliou CAMARA, Imam de la Grande Mosquée Fayçal, accompagné d'une forte délégation, composée du Chef d'Etat Major Général des Armées, Général Namory TRAORE et les représentants de son Excellence Mme Djènè CONDE Kaba, Première Dame de la République.

La cérémonie a été rehaussé par la présence de l'honorable Hadja Nantou CHERIF, Coordinatrice Nationale du RPG Arc-en-ciel, marraine de la cérémonie. La lecture du coran a été faite par les Imams de sept (07) mosquées et celui de la Grande Mosquée Fayçal dans le but d'implorer Dieu le Tout Puissant, afin de répandre sa miséricorde sur le peuple de Guinée.



**LA REDACTION**

## KOUNDARA : POSE DE LA PREMIERE PIERRE D'UNE AIRE DE DEDOUANEMENT DU BUREAU DES DOUANES DE SAMBAÏLO.

**L**a cérémonie officielle de la pose de la première pierre pour la construction d'une aire de dédouanement du Bureau Frontalier des Douanes dans la sous-préfecture de Sambaïlo, s'est déroulée le jeudi 08 Octobre 2015, sous la présidence d'honneur d'une Délégation Préfectorale de Koundara, entourée des autorités sous-préfectorales, en présence d'une foule nombreuse de la localité. L'objectif est de faciliter les

opérations de dédouanement, les contrôles douaniers dans le cadre de la lutte contre la fraude sous toutes ses formes.

Au nom de l'autorité douanière, le Chef de Bureau des Douanes de Sambaïlo, Commandant Mohamed Baba Bamba a rappelé : "Les marchandises dès leur arrivée sur le territoire douanier, doivent être déchargées dans les lieux indiqués à cet effet, pour être stockées en attendant le dépôt de la déclaration en détail"

Il a ajouté : " la nouvelle aire de dédouanement en cours de réalisation va offrir l'image de marque de l'Administration des Douanes guinéennes au même titre que le nouveau bureau dont les travaux de construction ont connus des avancées significatives en vue de faciliter un contrôle efficace des marchandises et des moyens de transports.

**La Rédaction**



# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES

## Une célébration sous le signe du souvenir

La Guinée, à l'instar des 180 autres pays Membres de l'Organisation Mondiale des Douanes, a célébré le 26 Janvier 2015, la date anniversaire consacrant la journée mondiale des Douanes.

Depuis plus d'un demi siècle l'OMD, que les spécialistes ont qualifié de "Nations Unies des Douanes", s'emploie à promouvoir les activités des administrations douanières, ces importantes entités stratégiques de la vie économique des pays.

Aujourd'hui, l'OMD (Porte parole de 180 Administrations à travers le monde) est implantée sur tous les continents et gère plus de 98% du commerce mondial.

En Guinée, l'évènement a été célébré dans l'enceinte de la cour de la Direction Générale des Douanes, sous la présidence d'honneur du Ministre Délégué au Budget, SEM. Ansoumane CONDE.

En signe d'innovation, la Direction Générale des Douanes avait convié à la fête, tous les anciens Directeurs Nationaux et Généraux des Douanes.

Cette année, cette célébration est placée sous le slogan: «Gestion Coordonnée des Frontières, une démarche participative pour tous les acteurs concernés ».

S'adressant à cette occasion aux douaniers, le Directeur Général des Douanes a indiqué que l'expression "Gestion Coordonnée des Frontières désigne une démarche coordonnée des services de contrôle aux frontières sur le plan international, dans leurs efforts visant à améliorer leur efficacité en matière d'échanges commerciaux et de flux des voyageurs, tout en préservant l'équilibre par rapport aux nécessités de contrôle.

Le Général de Brigade Toumany SANGARE a rappelé à l'occasion, toute la trame d'activités menées notamment : le programme d'interconnexion informatique au sein de la CEDEAO, la construction des postes de contrôles juxtaposés aux frontières de la Sierra Léone et du Sénégal ainsi que les accords de facilitation du transit et de contrôle des frontières passés avec le Mali et le Sénégal.

Plaçant l'évènement dans son contexte, le Ministre Délégué a hautement apprécié l'appui logistique et le concours financier de l'Union Européenne qui a financé ce projet de construction des bureaux de contrôles juxtaposés de Pamelap et de Bhoudou Fourdou en Guinée.

Il a ensuite déclaré que "Depuis l'avènement de la 3<sup>ème</sup> République en Guinée, avec l'appui diligent et déterminant du Chef de l'Etat, Pr. Alpha CONDE et de son gouvernement, la Guinée est à jour dans ses cotisations et participe activement aux activités de l'OMD".

Le Ministre a saisi l'occasion pour saluer, féliciter et encourager les douaniers, "soldats de l'économie" pour le travail titanesque qu'ils abattent dans la mobilisation et la sécurisation des recettes, en dépit de l'impact du virus d'Ebola et de la dure conjoncture économique internationale.

**LA REDACTION**



## MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

### Journée internationale de la Douane 2015

**L**a Journée internationale de la Douane de cette année marque le lancement de l'Année OMD de la Gestion coordonnée des frontières (GCF), année durant laquelle les administrations des douanes sont encouragées à promouvoir résolument les partenariats qu'elles ont noués en vue d'améliorer et d'accélérer les activités à la frontière.

Ce thème englobe la coordination des pratiques que les douanes ont mis en œuvre, au sein même de leurs administrations, avec d'autres administrations des douanes et avec les autres autorités publiques présentes aux frontières, ainsi qu'avec les opérateurs économiques intervenant dans le commerce transfrontalier.

Sous le slogan "Gestion coordonnée des frontières - une démarche participative pour tous les acteurs concernés", nous signifions la volonté de la communauté douanière internationale d'intensifier la collaboration, la coopération et les relations de travail avec ses nombreux partenaires. Les autorités frontalières devraient œuvrer de concert pour le bien commun en dépit de leurs mandats réglementaires différents, étant donné que la GCF débouche sur une meilleure prestation de services, une diminution des doubles emplois, une économie de coûts via des économies d'échelle, des interventions moins fréquentes mais mieux ciblées, des frais de transport moins onéreux, des temps d'attente réduits, des coûts moindres en matière d'amélioration des infrastructures, un échange plus généralisé d'informations et de renseignements et une connectivité renforcée entre toutes les parties prenantes à la frontière. Compte tenu des nombreux avantages que la GCF peut apporter à toutes les parties prenantes à la frontière, les administrations des



douanes sont de longue date acquise à l'idée selon laquelle l'application des principes de la GCF débouchera sur une meilleure prestation des nombreuses fonctions de services publics exercées à la frontière, conduisant à son tour à un climat plus favorable aux investissements, à un environnement commercial de meilleure facture et à une croissance économique accrue. Sous les auspices de l'OMD, les administrations des douanes ont mis au point de nombreux instruments et outils en vue de mieux appuyer la GCF : la Convention de Kyoto révisée contient diverses normes qui concernent spécifiquement la GCF, telles que la coordination des heures d'ouverture des bureaux à la frontière, la réalisation de contrôles conjoints et la création de bureaux de douane juxtaposés,

**A suivre**



toutes mesures qui facilitent le commerce. Le Recueil sur la GCF fournit quant à lui des orientations techniques en vue d'apporter des améliorations dans ce domaine. L'intégration des systèmes autonomes des autorités frontalières dans un système unifié de Guichet unique constitue l'un des principes clés de la GCF : le Recueil de l'OMD sur le Guichet unique contient des orientations destinées à la douane relatives aux éléments politiques, juridiques et technologiques de systèmes de ce type, tandis que la Version 3.0 du Modèle de données de l'OMD couvre les exigences en matière de données dans un environnement de Guichet unique, non seulement s'agissant de la douane, mais également des autres autorités publiques. Enfin, dernier élément mais non des moindres, l'année 2015 marque également le 10ème anniversaire de l'adoption du Cadre de normes SAFE visant à sécuriser et à faciliter le commerce mondial qui va être complété par l'ajout d'un troisième pilier "Douane-Autres organes gouvernementaux", ce qui rend le thème de cette année d'autant plus pertinent et opportun. Au cours de l'année 2015, j'invite tous les Membres de l'OMD à échanger des informations sur leur vision de la GCF, sur le modèle GCF qu'ils ont mis en place, sur leurs activités visant à harmoniser, faciliter et simplifier les systèmes de gestion frontaliers par l'ensemble des autorités frontalières et sur les activités d'ouverture vers le secteur privé dans le domaine de la GCF.

Je vous souhaite une joyeuse Journée internationale de la Douane!

**Kunio Mikuriya**  
**Secrétaire général**  
**26 janvier 2015**

## GALLÉRIE DE L'ÉVÈNEMENT





# ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DOUANES LE 26 JANVIER 2015

Excellence Monsieur le Ministre Délégué au Budget,

Messieurs les Membres du Cabinet du Ministère Délégué au Budget,

Mesdames et Messieurs les cadres et Agents des Douanes,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord m'acquitter d'un devoir, celui de remercier sincèrement, et de souhaiter la bienvenue à Son Excellence Monsieur le Ministre Délégué au Budget et à tous ceux qui ont pu honorer de leur présence cette cérémonie de commémoration de la journée internationale des Douanes.

En ce début de l'année 2015, je formule respectueusement pour vous les meilleurs vœux de bonheur, de santé, de longévité et de plein succès dans toutes vos nobles missions et entreprises.

Monsieur le Ministre,  
Mesdames et Messieurs,

Ce jour 26 Janvier 2015, représente pour la Communauté Douanière Internationale, une date historique qui marque la célébration de la journée internationale des Douanes.

En effet, c'est sous le nom de Conseil de Coopération Douanière (CCD) que l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) a été créée en 1952. le conseil

de coopération douanière s'est réunie pour la 1<sup>ère</sup> fois en session inaugurale le 26 Janvier 1953. Depuis lors, cet évènement a donné naissance à la Journée Internationale de la Douane, le 26 Janvier de chaque année. C'est en 1994 que la dénomination « Organisation Mondiale des Douanes » a été adoptée compte tenu de sa vocation mondiale.

A ce jour, l'OMD représente 180 Administrations Douanières à travers le monde qui traitent de manière collective 98% du commerce mondial.

La République de Guinée en est devenue Membre actif depuis le 30 Octobre 1991.

En tant que Centre Mondial d'Expertise Douanière, l'OMD constitue la seule Organisation Internationale dotée de compétences en questions douanières et qui peut, à juste titre, se faire appeler la voix de la communauté douanière internationale. En d'autres termes, l'OMD représente les « Nations Unies des Douanes ».

Les meilleures pratiques et les instruments qu'elle a adoptés sont considérés comme fondamentaux pour une meilleure gestion des Administrations Douanières dans le monde. Parmi ces instruments on peut citer la Convention Internationale sur la Simplification et l'Harmonisation des Régimes Douaniers appelée **Convention de Kyoto** adoptée en 1974 et révisée en 1999. Cette convention repose sur plusieurs principes clés dont la Coordination des Interventions avec d'autres services de contrôle aux frontières (GCF).

Mesdames et Messieurs,

En bref, la Gestion Coordinée des Frontières est un concept où diverses autorités chargées de l'Administration des frontières coopèrent et coordonnent leurs actions pour une optimisation de leur efficacité en priorisant la collaboration inter services,

la coordination et la coopération avec les partenaires commerciaux. C'est pourquoi,



## Evènement

une meilleure Gestion Coordonnée des Frontières est l'un des éléments constitutifs de la stratégie de l'OMD pour la Douane du 21<sup>ème</sup> siècle à savoir, favoriser la croissance et le développement par la facilitation des échanges et la sécurité aux frontières.

Au niveau national, la conception et la mise en œuvre d'un système de la Gestion Coordonnée des Frontières permet la prestation plus efficace des services à la frontière (Douane, Gendarmerie, Police, contrôle de qualité phytosanitaire, vétérinaire, etc...) dans la mesure où les contradictions et les redondances seront moindres.

Le fondement de la Gestion Coordonnée des Frontières est la Communication. Le partage des informations et du renseignement permettra d'améliorer la segmentation des entreprises et de gérer plus efficacement les risques. Ce qui renforcera la facilitation des échanges et la rationalisation des contrôles aux frontières contre les menaces criminelles ou terroristes, les risques pour la sécurité et la santé des consommateurs, les risques environnementaux et sanitaires.

Mesdames et Messieurs,

Au regard de ce qui précède, il apparaît que les avantages de la Gestion Coordonnée des Frontières sont évidents mais les défis demeurent au niveau national comme au niveau international.

Les enjeux et les défis à relever par les Autorités Guinéennes en matière de Gestion Coordonnée des Frontières sont encore énormes.

En effet, il est facile de constater aujourd'hui que les interventions et les inspections aux frontières ne sont pas gérées de manière appropriée ; les délais de passage des marchandises et des voyageurs s'allongent, de même que les coûts supportés par les Entreprises et au bout du compte par l'utilisateur final. Autrement dit les différents services chargés des contrôles aux frontières travaillent encore indépendamment les uns des autres sans aucune coordination.

Le défi est donc de moderniser les outils et les procédures aux frontières. L'Administration des Douanes quant à elle, a mis en place des procédures simplifiées de dédouanement des marchandises à travers l'utilisation de la version du système automatisé de dédouanement Sydonia++ dont la migration vers le Sydonia world est en cours. Ce nouveau système de dédouanement dématérialisé va permettre à coût sûr de moderniser davantage les procédures afin de les adapter aux échanges commerciaux, de faciliter l'analyse du risque, de promouvoir les échanges avec les Opérateurs Economiques, les Services et Organisation tiers afin d'améliorer le mécanisme de contrôle national.

Au plan international, des accords de facilitation du transit, et de contrôle aux frontières sont passés avec certains pays voisins (Mali et Sénégal).

De même, entre la République de Guinée et la République de Sierra Léone, les Bureaux à contrôles juxtaposés sont également créés à Pamelap grâce à la volonté politique des gouvernements des deux pays et à l'appui financier de l'Union Européenne. Aussi, les travaux de construction de postes à contrôles juxtaposés sont en cours d'exécution à Boundoufourdou (Koundara) entre la République de Guinée et la République du Sénégal également financé par l'Union Européenne.

Par ailleurs, des études de faisabilités des mêmes types de Bureaux juxtaposés sont faites pour la frontière de Kourémalé entre le Mali et la Guinée. Enfin, les programmes d'interconnexion des systèmes informatiques des différents pays de la CEDEAO sont en cours.

**A suivre**



## Evènement

La Gestion Coordinnée des Frontières se trouve donc au centre des préoccupations internationales. Il s'agit d'un défi important pour toutes les Administrations Douanières. Les bénéfices et les économies à réaliser sont considérables tant pour la Douane que pour le Secteur Privé. Les Douanes occupent une place centrale dans la chaîne logistique. Tout ceci ne peut se faire que dans le cadre d'une collaboration étroite avec les partenaires publics et privés.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

La volonté politique constitue l'un des facteurs les plus importants à prendre en compte dans la gestion coordonnée des frontières (GCF).

Parmi d'autres facteurs importants à prendre également en compte figure le cadre juridique existant, les technologies de l'information et de la communication, les infrastructures, la formation ainsi que la communication.

Le plus grand défi de la Gestion Coordinnée des Frontières ne réside pas dans le développement d'infrastructures, mais certainement dans un changement de mentalités.

Nous estimons qu'avec le soutien politique affirmé qui est le facteur fondamental de la mise en place et du succès d'un système de la Gestion Coordinnée des Frontières, la Guinée parviendra à relever ce défi. C'est pourquoi, la Gestion Coordinnée des Frontières doit figurer dans une stratégie et approche gouvernementale plus large en matière de contrôle dans nos frontières.

A cet égard, je voudrais exprimer ici ma profonde reconnaissance à Son Excellence le Professeur Alpha CONDE, Président de la République, Chef de l'Etat, à son Premier Ministre Chef du Gouvernement et à Monsieur le Ministre Délégué au Budget, pour leur soutien constant au programme de réforme et de modernisation de l'Administration des Douanes.

Enfin, pour terminer, comme vous le savez, notre pays traverse actuellement une période difficile marquée par l'avènement de la fièvre hémorragique à virus Ebola, je voudrais alors que vous repreniez avec moi, le slogan « Tous ensemble nous vaincrons Ebola ».

Que Dieu protège la Guinée,  
Vive l'Organisation Mondiale des Douanes,  
Vive la journée internationale des Douanes,  
Vive la coopération internationale,  
Vive la Douane Guinéenne,  
Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens,

Je vous remercie.

**Général de Brigade  
Toumany SANGARE**



# PREMIÈRE CONFÉRENCE DES DONATEURS DE LA RÉGION AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE DE L'OMD.

**Améliorer l'efficacité des Administrations Douanières.**



**C**réée en 1952, l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) compte aujourd'hui 180 membres qui traitent à peu près 98% du commerce mondiale.

L'hôtel Hilton de Yaoundé au Cameroun, a servi de cadre à la tenue de cette première conférence des donateurs de la Région Afrique Occidentale et Centrale de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), qui s'est déroulée du 8 au 9 Juillet 2015.

Le thème traité est : "Contraintes et opportunités de financement des politiques de modernisation douanières dans le contexte de la facilitation et la sécurisation des échanges".

Afin de s'adapter aux exigences de facilitation du commerce, de contrôle sur les biens et les personnes, de sécurité et de protection de la société et de l'environnement par rapport à leur position stratégique aux frontières, les Administrations des Douanes de la Région de l'OMD, ont convenu de poursuivre le processus inéluctable de réforme et de modernisation. La pression toujours croissante liée aux exigences de

mobilisation des recettes budgétaires impose aux Administrations Douanières de la Région à privilégier la mission fiscale, réduisant de ce fait leurs capacités à s'investir dans d'autres missions et leurs marges de flexibilité en matière de gestion stratégique. La participation très limitée des Administrations des Douanes de la Région amène ainsi à l'élaboration des politiques gouvernementales, empêche les dirigeants des dites administrations d'influer suffisamment les politiques publiques dans des domaines aussi cruciaux que sont le commerce, l'économie et la sécurité.

Dans cette perspective, les bailleurs de fonds régionaux et



## Evènement

internationaux peuvent jouer un rôle important pour susciter la volonté politique et mobiliser des fonds, pour l'investissement conséquent dans la réforme et la modernisation de nos administrations douanières – surtout dans le contexte actuel caractérisé par un déficit d'investissements publics nationaux dans le renforcement des capacités douanières.

Ils peuvent également jouer un rôle capital dans la promotion de l'intégration économique régionale à travers la prise en charge de certains projets douaniers à caractère régional.

Les interventions des différents bailleurs de fonds dans la réforme et la modernisation douanières au sein de la Région, ne sont pas toujours coordonnées. Et parfois ne tiennent pas compte des orientations stratégiques de l'Administration bénéficiaire. Cela peut compromettre une approche holistique de la réforme douanière.

Il est donc essentiel que les douanes de la Région s'engagent dans un dialogue franc et fructueux avec les bailleurs de fonds afin de mobiliser davantage leur soutien pour les projets régionaux prioritaires et de créer l'adhésion et la coalition nécessaire pour susciter une volonté politique favorable à une modernisation holistique et durable des douanes de la Région.

Objectifs: Eu égard à ce qui précède, la première conférence des donateurs vise essentiellement à :

- Créer un réseau des donateurs qui travaillent en synergie et en faveur d'une démarche intégrée de réforme et de modernisation douanière dans la Région ;
- Renforcer la compréhension mutuelle entre les bailleurs de fonds et les douanes de la Région ;
- Susciter davantage l'intérêt des milieux politiques et les bailleurs de fonds pour la réforme douanière au sein de la Région ;
- Présenter le plan stratégique régional et certains projets prioritaires pour obtenir le financement des bailleurs de fonds.

**LA REDACTION**

### Clin d'oeil sur l'histoire de la Douane Nationale

L'histoire de la Douane Nationale remonte à l'accession de notre pays à sa souveraineté nationale le 02 Octobre 1958. La Douane Nationale a été créée par Décret N°002/PRG/ du 4 Octobre 1958 et placée sous la tutelle du Secrétariat d'Etat aux Finances chargé des douanes et du trésor sous l'autorité du Ministre BALDÉ Ousmane, soit deux jours seulement, après la proclamation de l'Indépendance Guinéenne. Les cadres coloniaux partis du pays, le Secrétaire d'Etat, Baldé Ousmane s'appuiera sur un noyau de jeunes agents pour asseoir les bases de la nouvelle douane guinéenne. Son premier Directeur sera nommé le 13 octobre 1958 en la personne de Mr Diané Ibrahima qui a servi jusqu'en 1964. Depuis cette date 15 directeurs nationaux et généraux se sont succédés à la tête de cette administration ce sont:

M. CONDE Sacko 1964 - 1965, M. BALDE Ibrahima Bodié 1965 - 1970, M. Alpha Kabinet KEITA 1971 - 1982, M. Kemoko KEITA 1983 - 1984, Cdt Alpha SAVANE 1984 - 1988, M.

Mohamed Lamine SOMPARE 1989 - 1989, M. Boubacar Lombana DIALLO 1991 - 1993, Col. Amara BANGOURA 1993 - 1996, M. Ibrahima BANGOURA 1996 - 1997, M. Bocar CISSOKO 1997 - 1998, Col. Naby CONTE 1999 - 2002, Col. Olga Syradin 2002 - 2008, Col. Mamadi TOURE 2008 - 2008, Col. Alpha Yaya DIALLO 2009 - 2010 et de nos jours le Général de Brigade Toumany SANGARE depuis 2010.

Evoluant au gré des régimes politiques et des systèmes de gouvernement du pays, des faits marquants ont émaillé l'évolution de l'institution notamment : l'uniformisation du personnel en un corps unique d'agents paramilitaires, l'érection de la Direction Nationale en Direction Générale, la signature du statut particulier des douanes, le démarrage des travaux de construction de l'Ecole Nationale des Douanes, l'informatisation des opérations de dédouanement et la création d'une Mutuelle baptisée Koumba Kissi KEITA.

**LA REDACTION**

## LA DOUANE GUINÉENNE SE PERFECTIONNE

### Formation et Assistance Technique

#### LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

#### QUELLE SOLUTION ?



Lt/Colonel Sitapha KONDE  
Chef Service Ressources Humaines et Formations

**D**e nos jours, la mise en place d'une bonne politique de la gestion des ressources humaines au sein des administrations publiques en général et en particulier, l'Administration des douanes guinéennes est une nécessité impérieuse qui n'est plus à démontrer. La gestion des ressources humaines ainsi que la formation du personnel constituent des domaines sur lesquels l'attention des autorités doit se porter en priorité si l'on espère avoir des résultats satisfaisants dans le cadre de nos missions. Malgré les efforts (expertises et audits) consentis pour palier à ce problème récurrent de gestion des ressources humaines continuent encore à souffrir d'un manque de professionnalisme et de méthode de travail.

Aujourd'hui nombreux sont les cadres et agents qui pensent que la gestion du personnel reste une fonction essentiellement administrative qui ne

correspond ni ne contribue à leur qualification. Or accorder une place importante à la gestion des ressources ....

Le tableau que présente la gestion des ressources humaines au sein de notre Administration est sombre, même si l'autorité en a fait une préoccupation essentielle dans sa politique, le chantier reste ouvert et vaste. Néanmoins il est important de noter que cette gestion des ressources humaines est caractérisée par une non maîtrise des effectifs, une absence de gestion et de perception lisible des carrières pour les personnels avec ses corollaires que sont les démotivations, une absence de gestion prévisionnelle, des recrutements irréguliers et par vagues sans relation avec le métier et les missions de la douane, bref autant de problèmes qui assaillent nos administrations dans leur globalité. Pour résoudre cet épineux problème, plusieurs opérations de recensement du personnel dans le but de maîtriser les effectifs ont été organisées notamment le recensement des unités de Conakry par le service des ressources humaines en début d'année 2015 qui a eu le mérite de faire connaître au moins l'effectif par service. Mais ces opérations, bien que saluaires, n'ont jusqu'ici pas donné de résultats probants principalement à cause de l'absence d'un système de mise à jour des données.

Par contre avec le recensement biométrique organisée par la fonction publique il y'a espoir que beaucoup d'insuffisances en matière de gestion des ressources humaines constatées au niveau des services puissent être corrigées pour donner naissance à une nouvelle plateforme informatique pouvant servir de support à une gestion efficace et moderne des ressources humaines.

# Douane en Action

La base de données créée par le recensement biométrique rassemble les informations qui permettent de disposer d'un listing des fonctionnaires par ministère, par service ou autre. Le logiciel permet de paramétrer le calcul du salaire, avant Transfert du Budget, des informations complémentaires pour chaque fonctionnaire peuvent également être paramétrées, s'agissant des diplômes de l'intéressé, des actions de formation suivies, des distinctions accordées...(récompenses, sanctions)

Toutes les informations concernant la gestion des différentes étapes de la carrière à partir des statuts ont été paramétrées dans le logiciel et autorisent donc une gestion automatisée de l'ensemble des étapes qui jalonnent la vie d'un fonctionnaire

(titularisation, avancement de grade et d'échelon, mutation, retraite).

Une bonne gestion des ressources humaines implique forcément la prise en compte des besoins en formation exprimés par les personnels de l'ensemble des unités.

C'est pourquoi dans le cadre de la mise en œuvre des actions de notre plan stratégique en matière de la formation du personnel, quelques modules de formation ont pu être réalisés grâce à l'apport du gouvernement à travers le Ministère Délégué au Budget d'une part, et d'autre part, grâce à l'appui technique et financier de nos partenaires (VERITAS et la coopération française) Ces formations qui se sont déroulées à Conakry et à l'étranger, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous : Dans le cadre de la mise en œuvre du PARFIP,

N°	TYPE DE FORMATION	NOMBRE	LIEU	PERIODE	FINANCEMENT
1	Commune de base	250	C.I.I. Km36	Mars - Juin	BND
2	Amélioration de l'efficacité des projets de gestion des risques	03	Cotonou	23 au 27 Février	BND
3	Les aspects techniques du régime des transferts des produits chimiques	02	Dakar	24 au 27 Mars	BND
4	Scanning	04	Abidjan	04 au 09 Mai	Veritas
5	Formation des motards	25	Conakry	Juin - Juillet	DGD
6	Ingénierie de la formation	02	France		SCAC
7	Stage général de formation des inspecteurs élèves	01	France		SCAC
8	Cycle de formation des inspecteurs élèves	04	Maroc		Maroc/ BND
	TOTAL GENERAL	291			

dans sa phase de démarrage du projet, des actions prioritaires en matière de RH ont été identifiées par le projet en relation avec le

Comité Réforme et de Modernisation Douanière (CRMD). Ainsi, la constitution des dossiers individuels des agents,

# Douane en Action

la création du fichier du personnel, l'amélioration de la mise en place de la base des données RH douanes ont été les actions prioritaires ciblées par le projet. Avec



l'assistante technique au Programme d'Appui à la Reforme du Secteur de la Sécurité (PARSS), un volet important en matière des Ressources Humaines est consacré. Un groupe de travail a été constitué à l'effet de réfléchir sur les possibilités de mise en place d'un cadre commun de gestion des RH dans le secteur de la sécurité.

La douane faisant partie de la reforme du secteur de la sécurité, est représentée dans ce groupe de travail. Qui se réunit périodiquement sous la supervision de Monsieur Jean DANGLETERRE, Expert en Ressources Humaines (RH) recruté par L'Union.Europenne (UE) qui en assure



l'animation.

**Lt/Colonel Sitapha KONDE**  
**Chef Service Ressources Humaines et Formations**

## FLASH

Une session de formation des nouveaux agents des douanes s'est tenue le lundi, 2 novembre 2015, à l'Institut des langues pour une durée de 3 mois. Cette formation initiale regroupe 150 agents, de différentes catégories qui ont déjà suivi durant 6 mois, une formation commune de base au centre d'Instruction et d'Infanterie du camp km 36.

La cérémonie d'ouverture, présidée par le Secrétaire Général du Ministère Délégué au Budget Monsieur André LOUA, accompagné du Conseiller Fiscal, Monsieur Manmadouba CAMARA, et l'Assistant du Ministre, Monsieur DIOUMESSY, a été ponctuée par 3 intervenants.

La première a été prononcée par le Chef Service Ressources Humaines et de la Formation, le Lieutenant Colonel Sitapha CONDÉ. Dans son discours il a présenté le programme de formation, les objectifs, le public-cible, le calendrier et les formateurs.

Intervenant à son tour, le Directeur Général des Douanes, Général de Brigade Toumany SANGARÉ a tout d'abord remercié le Département des Langues et l'importante délégation représentant SEM le Ministre Délégué au Budget.

Il donnera d'utiles conseils aux séminaristes qui doivent accorder un grand intérêt à cette session de formation. Pour finir, il adressera ses remerciements à la Direction Générale de Veritas qui a pris en charge le budget de la présente session de formation.

Enfin, Monsieur André LOUA, Secrétaire Général, représentant Monsieur le Ministre Délégué au Budget a félicité la Direction Générale des Douanes pour l'organisation de cette formation.

Il a saisi cette occasion pour adresser toute sa reconnaissance à la société Veritas pour le soutien qu'elle ne cesse d'apporter à la douane guinéenne.

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouvert la présente session de formation initiale de douane.

**LA REDACTION**

# La Douane à la pointe du combat contre la fraude, les faux médicaments et les stupéfiants pour protéger le consommateur et l'économie légale



**José SANGENIS,**  
Expert Technique International  
Conseiller Technique Direction Générale des Douanes

L'Afrique de l'Ouest est en place de devenir un vrai dépotoir pour l'industrie pharmaceutique de la contrefaçon, notamment asiatique et indienne. Entre 50 et 60% des médicaments testés en Afrique ont prouvé la présence de composants actifs non conformes aux normes de fabricant en vigueur. Or, il faut savoir que c'est bien l'usage des médicaments qui ne contiennent qu'une faible teneur en éléments actifs qui pose encore beaucoup plus de problèmes que ceux qui n'en contiennent pas du tout. Ainsi, la prise des antibiotiques et des produits antipaludéens fabriqués sur une telle base entraîne le développement d'une forme de résistance des agents pathogènes, dont les parasites et les microbes. Non seulement certains faux médicaments ne soignent pas, mais de plus ils favorisent le développement des pandémies. Et quand on saura que les maladies contre lesquelles les produits placebos, surdosés ou sous dosés les plus utilisés sont dans l'ordre le paludisme, la

La douane joue un rôle essentiel dans la lutte contre les contrefaçons du fait d'un positionnement adapté sur les différents points d'entrée de Guinée, les Aéroports et les principaux axes de circulation. Contrer ces flux de marchandises frauduleuses est devenu un enjeu majeur pour protéger le consommateur et l'économie légale. Si la contrefaçon touche différents secteurs essentiellement l'habillement, les jeux et jouets, les bijoux, parfums, les lunettes et l'horlogerie, c'est bien le secteur des faux médicaments qui est au centre des préoccupations du service des douanes de Guinée.

## Les faux médicaments une catastrophe sanitaire et un manque à gagner pour l'économie légale

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) 10% des médicaments vendus dans le monde ne sont pas conformes. Ce qui représente, en termes de chiffre d'affaire, plus de 52 milliards d'euros (75 milliards de dollars). Aujourd'hui le trafic des médicaments est devenu plus rentable que la vente des drogues. En pleine expansion ce marché mafieux aurait crû de 596% entre 2007 et 2008, le fléau coûterait la vie à quelque 700 000 personnes par an essentiellement dans les pays en voie de développement selon l'OMS. Dans ce contexte, l'Afrique est une des principales victimes de la montée en puissance de l'inquiétant phénomène. Selon l'office des Nations-Unies contre la drogue et le crime (Onudc) 40 à 50% des médicaments vendus en Afrique de l'Ouest sont de la contrefaçon.



tuberculose et le VIH, on mesurera les enjeux liés à la lutte contre une catastrophe sanitaire annoncée.

La fondation de l'ancien Président Français Jacques CHIRAC, se démène contre le lucratif trafic. Lors du sommet de Bénin il déclarait « quand on sait que 70% des antipaludiques sont des faux médicaments on ne peut rester les bras croisés ». L'Afrique connaît le plus fort taux de paludisme dans le monde, avec 212 millions de cas, occupe le peloton de tête, dans le trafic de médicaments liés au paludisme.

Le phénomène est inquiétant en Guinée, partout sur les marchés, on voit fleurir des pharmacies « par terre », les malades achètent leurs médicaments dans des petites boutiques de quartier.

La création de ces marchés parallèles qui fleurissent un peu partout constitue un énorme manque à gagner pour les états. Ces derniers voient une bonne partie de leurs recettes fiscales s'évaporer au profit de trafiquants qui se remplissent leurs poches. Pourtant ces sommes d'argent seraient bien utiles pour améliorer l'assistance sanitaire aux populations.

A Conakry, l'ONG APCAM « Association pour la Promotion et la Protection des Produits Contrefaits, Cosmétiques, Aliments et Médicaments dirigée par docteur Abdoulaye DALLO se démène sans compter pour informer et sensibiliser les populations aux dangers liés à la prise de ces médicaments contrefaits.



### LES DIFFICULTES LIEES A LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES FAUX MEDICAMENTS

L'épineux problème de santé publique lié à la lutte contre le trafic des faux médicaments suscite bien des débats, car de nombreuses causes sont à l'origine du développement de ce trafic :

- Manque de prise de conscience de la gravité de la question de certains états ;
- Insuffisance du cadre juridique favorisant une certaine faiblesse des sanctions ;
- Inefficacité du contrôle de la fabrication à la distribution des produits ;
- Le manque de collaboration entre les acteurs impliqués dans la réglementation ;
- La multiplication des intermédiaires ;
- Le perfectionnement de la fabrication clandestine ;
- Le prix élevé des médicaments ;
- L'accès insuffisant des populations aux services de santé.

**Les mesures pour lutter contre le fléau:**

#### Les mesures générales

Les deux mesures préconisées sont le renforcement de la propriété intellectuelle et celui des contrôles douaniers. Toutefois, certains estiment qu'il est

inapproprié de prétendre lutter contre la contrefaçon de médicaments par le renforcement de la propriété intellectuelle. Cette mesure risque d'entraver le développement des médicaments génériques dont l'Afrique a un besoin vital. En effet, il n'existe pas de distinction claire entre les faux médicaments et les génériques légalement autorisés qui font l'objet de litiges en matière de brevet. Le renforcement de la propriété intellectuelle sans prise en compte de cette problématique risque de conduire à la saisie injuste de médicaments en route vers des pays en voie de développement. En l'état actuel, le règlement de la

problématique passe davantage par une régulation de la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique, depuis le producteur au consommateur final en dotant les Etats de laboratoires suffisamment équipés pour qu'ils puissent exercer un contrôle efficace et que le consommateur puisse accéder à des médicaments génériques conformes à un prix accessible. Le renforcement de la propriété intellectuelle n'intervenant que dans un second temps.

#### Le rôle de la Douane

L'importance des saisies de faux médicaments effectuées par les Douanes de Guinée, démontrent chaque jour le rôle prépondérant de ce service dans la lutte contre le fléau. En accentuant la formation des agents

chargés de la lutte contre la fraude, en améliorant la présence des services sur l'ensemble du territoire et en les dotant de matériels adaptés la Direction Générale des Douanes démontre à quel point elle a intégré la lutte contre les faux médicaments dans ses priorités. D'autres mesures inscrites en perspectives dans le plan d'action de la Douane devraient permettre d'améliorer encore davantage l'efficacité du service dans ce domaine. Ainsi en l'état actuel seul l'article qui traite des prohibitions permet de lutter par extension aux atteintes au droit de la propriété intellectuelle. Or, attendu la technicité du sujet, le code des douanes ne permet pas de répondre de façon satisfaisante à la problématique de l'identification de la marchandise présumée contrefaisant.

La création d'un nouvel article du code des douanes instaurant un droit de retenues en Douane des marchandises soupçonnées de contrefaçon devrait permettre à la Douane Guinéenne de se positionner encore davantage dans la lutte contre ce trafic aux enjeux vitaux.

**José SANGENIS,**

Expert Technique International

Conseiller Technique Direction Générale des Douanes

## SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICES PHARMACEUTIQUES ET MÉDICO-CHIRURGICALES À LA MUTUELLE DES DOUANES

La Mutuelle des Douanes Guinéennes a été mise en place en novembre 1999, par l'Assemblée Générale Constitutive, qui a procédé à l'élection de 60 délégués et 15 membres du Conseil d'Administration. Elle a été agréée par Arrêté N° 0001/MASPE/CAB/2004, du 10 mars 2004.

Sa mission est d'offrir à ses membres et à leurs familles des prestations relevant des domaines suivants: santé, nourriture, retraite,

logements complémentaires, scolarité des enfants, loisirs, création d'activités génératrices de revenus etc...., dans le but de l'amélioration sans cesse de la qualité de vie des adhérents.

C'est dans ce cadre que la Mutuelle des douanes guinéennes, dans son plan d'action 2015, a signé des conventions de prestation médico-chirurgicales et de services pharmaceutiques.

En effet, le Bureau de l'Inspecteur Général des douanes Lt/Colonel Boubacar DIALLO Secrétaire General de la dite Mutuelle, a servi de cadre pour la signature des conventions de prestations entre la Mutuelle des douanes et les services de prestations le 4 octobre 2015.

Cette cérémonie de signature a regroupé certaines pharmacies, cliniques, centres de santé et hôpitaux de la place dont entre autres les pharmacies: Manquepas, Printania, Rue du Commerce, Chemin de fer et du Port. Les hôpitaux et cliniques: La clinique interne et d'infectiologie de Gbéssia, Avicennes de Yattaya, Belaire de Matam et l'Hôpital Sino-guinéen de Kipé.

Ces conventions concerne les prestations médico-chirurgicales et les prestations de services pharmaceutiques.

A cette occasion, le Secrétaire General de la mutuelle, entouré de ses principaux collaborateurs du Conseil d'Administration, a tenu à remercier tout d'abord les différents prestataires qui ont bien voulu accepter d'honorer de leur présence à cette cérémonie de signature des conventions.

Il les a rassuré de la disponibilité totale et entière de la Mutuelle à travers son Conseil d'administration, pour les règlements dans les délais des frais de prestation.

Le porte parole des prestataires a remercié la Douane singulièrement, les mutualistes pour la confiance qui leur a été placée dans le cadre de ce partenariat gagnant-gagnant, et a ensuite terminé ses propos par les prières et bénédictions pour tous les douaniers et leurs familles et pour le raffermissement de ce partenariat.



**Lt/Colonel Boubacar DIALLO**  
 Inspecteur Général des Douanes  
 Secrétaire Général de la Mutuelle des Douanes

**Lt/Colonel Boubacar DIALLO**

### LUTTE CONTRE EBOLA, LA DOUANE S'ENGAGE



l'engagement de cette douane citoyenne, engagée sur le front économique et dans toutes les batailles pour stopper Ebola en organisant des campagnes d'information et de sensibilisation et surtout en apportant aux collectivités des kits sanitaires, des thermo flashes, du savon et du gel, pour le lavage des mains.

Pour appuyer la Direction Générale des Douanes dans la riposte contre Ebola la Société Veritas-Bivac a mis à

sa disposition 80 Kits sanitaires. L'association des

**L** e nom Ebola virus ou plus communément virus Ebola provient du nom d'une rivière, passant près de la ville de Yambuku en République Démocratique du Congo.

C'est à l'hôpital de cette localité que fut identifié pour la première fois, le filovirus lors d'une épidémie que débuta le 1<sup>er</sup> Septembre 1976.

En République de Guinée, ce virus est apparu en Guinée Forestière au mois de décembre 2013 soit après 37 ans de son apparition, une zone humide favorable à sa propagation.

A Conakry, le premier cas est survenu selon les spécialistes à l'hôpital Sino-guinéen au mois de mars 2014.

La Guinée à l'instar des deux autres pays, le Libéria et la Sierra Léone touchés par Ebola a connu une crise sanitaire aigue qui a mis à rudes épreuves son programme de développement économique et social.

En effet, depuis la survenance de l'épidémie, les activités économiques ont été fortement perturbées singulièrement les activités douanières par la fermeture de certains postes frontaliers majeurs, la suspension de certains vols, la baisse des importations qui ont incontestablement impactées négativement les opérations et la mobilisation des recettes douanières.

Mais en dépit de ces contingences et des difficultés de tout ordre, les soldats de l'économie ont pu atteindre des résultats satisfaisants. C'est là qu'il faut saluer,



Femmes Lauréates et Nominées de Guinée a également apporté son soutien à la Douane.

Pour toujours renforcer, coordonner et harmoniser cette lutte contre Ebola, un Comité de riposte,



composé de 6 Membres a été mis en place au sein de la Douane.

**LA REDACTION**



# DIRECTION GENERALE DES DOUANES

*Une douane citoyenne engagée dans la lutte contre le virus hémorragique Ebola*

**STOP  
EBOLA**

**Un Comité de lutte déterminé dans la riposte contre Ebola**

**EBOLA**



**UNE DOUANE**

**SANS**

**EBOLA**





## Gestion coordonnée des frontières

Les autorités de contrôle des frontières de par le monde font face au même dilemme: si le volume de personnes et de marchandises va croissant, et ce en dépit du ralentissement du flux des échanges commerciaux provoqué par la crise économique mondiale, les ressources allouées à la gestion de ces mouvements, elles, n'augmentent pas. Opérateurs et voyageurs espèrent que le temps de dédouanement et de traitement diminue, alors que gouvernements et citoyens attendent des autorités aux frontières qu'elles appliquent rigoureusement la loi et protègent ainsi leurs intérêts, leur santé, leur sécurité et assurent la sûreté nationale. Il s'agit de trouver un équilibre entre facilitation et sécurisation du commerce, en permettant aux échanges légitimes et aux voyageurs de traverser les frontières sans interférence inutile, tout en protégeant la chaîne logistique internationale des menaces que posent le crime organisé, les trafiquants et fraudeurs, les terroristes et les marchandises pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. Le concept de gestion coordonnée des frontières (GCF) est désormais reconnu par la communauté douanière comme une solution potentielle aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle, et notamment à une meilleure gestion des activités conduites aux frontières. Son importance découle du concept repris dans la politique stratégique du Conseil de l'OMD sur la Douane au 21<sup>ème</sup> siècle qui a été adoptée en juin 2008 où la Gestion coordonnée des frontières figurait parmi les 10 éléments constitutifs nécessaires pour gérer les frontières dans l'environnement actuel. L'approche coordonnée des activités de toutes les agences de contrôle aux frontières est au cœur du concept de GCF, l'idée étant d'acquiescer une plus grande efficacité dans la gestion des flux commerciaux et des mouvements de personnes et de maintenir un équilibre avec les exigences de sécurité. Le terme met en évidence le principe général de coordination des politiques, des programmes et des activités sur le terrain entre agences réglementant les flux transfrontaliers, plutôt que de favoriser une solution unique. Au départ, il est nécessaire que le dialogue entre ces agences s'établisse. A

cette fin, l'Organisation mondiale des douanes a pris l'initiative d'organiser ce Forum interservices sur la gestion



Elhadj Karinka CONDE

coordonnée des frontières. Il a pour objectif de préciser le concept et de présenter ses avantages et devrait encourager gouvernements et agences aux frontières à s'engager plus activement pour garantir une gestion plus efficace et plus intelligente des frontières. Un élément essentiel de la GCF est le dialogue entre la douane et les autres services aux frontières et entre la douane et le secteur privé, ce qui a donné lieu à l'initiative prise par l'Organisation mondiale des douanes consistant à organiser le premier Forum interservices sur la Gestion coordonnée des frontières en juillet 2009. Le Forum a sensibilisé les participants au concept de la GCF et à ses avantages. Il avait pour objectif d'encourager les gouvernements et les services aux frontières à entretenir des contacts plus dynamiques afin de garantir une gestion meilleure et plus intelligente des frontières nationales.

**Colonel Karinka CONDE**

Directeur de la Législation, de la Réglementation  
et des Relations Internationales

# TARIF EXTERIEUR COMMUN (TEC) DE LA CEDEAO

## I- CONTEXTE

Créée en 1975, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est attelée à l'instauration et la consolidation d'une zone de libre échange qui se traduit aujourd'hui par une libre circulation des personnes et des marchandises, le respect du droit de résidence sur tout le territoire communautaire, l'abolition des visas à l'entrée en faveur des citoyens de la communauté et la définition des politiques sectorielles régionales. Après plus d'une trentaine d'année d'existence, il apparait plus que nécessaire pour les hautes autorités de la sous-région, d'évoluer vers une forme d'intégration des Etats beaucoup plus poussée, un niveau d'intégration où les Etats transféreront une partie de leur souveraineté à l'institution communautaire qu'est la CEDEAO, matérialisant ainsi leur volonté à appartenir à une même communauté de destin.

C'est pourquoi, il est important de rappeler que le Traité Révisé de la CEDEAO (Tout comme le Traité de l'Union Européenne qui prévoit un Marché Commun et un Tarif Douanier Commun dans le cadre du processus d'intégration) énonce que l'un des principaux objectifs de la création de la Communauté est la mise en place d'un marché commun à travers la libération des échanges et l'adoption d'un Tarif Extérieur Commun (TEC).

### Qu'est ce que c'est que le Tarif des Douanes et que faut-il entendre par Tarif Extérieur Commun (TEC) ?

Le Tarif des Douanes est un document juridique qui indique pour chaque espèce de produit importé ou à exporter, les Droits et Taxes à percevoir pour le compte de l'Etat et/ou d'autres institutions publiques ou para publiques. Il est l'instrument légal de travail du Douanier et du Commissionnaire en douane, en matière de dédouanement des marchandises.

D'une manière générale un Tarif des Douanes comprend :

1. Une Nomenclature tarifaire et statistique (NTS) fondée sur le système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises de l'Organisation Mondiale



Lt/Colonel Ibrahima BAH  
Chef Division Tarif, Valeur, Origine

de la Douane ;

2. Un tableau des droits et des taxes applicables aux produits importés ou à exporter.

**Le TEC est le document d'uniformisation des Droits et Taxes de porte entre les Etats membres de la communauté afin de garantir le même niveau de traitement tarifaire aux produits importés de pays tiers.**

C'est dans cet esprit qu'il faut saluer la décision historique prise par les **Chefs d'Etats et du Gouvernement** le 12 Janvier 2006, à Niamey au Niger, d'adopter le Tarif Extérieur Commun pour les Etats membres de la CEDEAO (TEC/CEDEAO). Ainsi, la 29<sup>ème</sup> session ordinaire de la **Conférence des Chefs d'Etat et du Gouvernement** du 12 Janvier 2006, à Niamey au NIGER, a pris les actes portant : **Adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC/CEDEAO)** qui épouse l'architecture du **TEC UEMOA** et Création, Organisation et Fonctionnement du Comité Conjoint CEDEAO-UEMOA de Gestion du Tarif Extérieur Commun (CCGTEC) de la CEDEAO ;

A cette occasion, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont décidé lors de leur sommet Extraordinaire du 25 Octobre 2013 de la mise en application effective du TEC-CEDEAO à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2015.

Dans la modalité de mise en œuvre de cette décision, une réunion des Directeurs Généraux des Douanes s'est tenue à Ouagadougou-Burkina Faso en Janvier 2014 dans le cadre des travaux préparatoire de la mise en application du TEC de la CEDEAO.

Une feuille de route des actions préparatoires nécessaires à la mise en application effective du TEC y a été adoptée.

**A suivre**

**Si le TEC est correctement mis en place, la communauté de la CEDEAO bénéficiera d'avantages, tels que :**

- Augmentation du commerce intra-régional ;
- Prévisibilité et stabilité du commerce ;
- Augmentation des Investissements Directs Etrangers (IDE) ;
- Augmentation du chiffre d'affaire grâce à un marché intérieur élargi ;
- Renforcement des économies d'échelle grâce à l'élargissement des industries de la région ;
- Augmentation de la production et de la productivité ;
- Découragement de la contrebande....

## **STRUCTURE DU TEC EN GUINEE**

Le Tarif National actuel de la République de Guinée est aligné sur celui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) avec un tarif à quatre (4) bandes ou catégories de produits avec les taux du Droit Fiscal à l'Importation (DFI) de 0%, 5%, 10% et 20%.

Le TEC de la CEDEAO quant à lui dispose actuellement en plus de 4 bandes, une cinquième bande de DFI à 35%, elle repose sur les produits spécifiques pour le développement économique. Soit une différence de 36 lignes tarifaires, provenant des éclatements au niveau national.

Les critères de classification des marchandises dans les différentes bandes ou catégories sont les suivants :

### **Critères objectifs pour les quatre (4) premières catégories :**

- Le degré d'ouvrison ou de transformation du produit ;
- La capacité productive de la communauté d'un produit donné et sa disponibilité ;
- La sauvegarde des recettes douanières des Etats de la CEDEAO ;
- Le caractère social du produit.

### **Critères objectifs pour la cinquième bande (Catégories 4) :**

- Fort potentiel de production ;
- Promotion du secteur ;
- Intégration Régionale ;
- Diversification Economique ;
- Vulnérabilité du produit.

Il est à noter que la version 2012 de la nomenclature du Système Harmonisé de Désignation et de Codification des marchandises (SH) de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) comporte **5 205 sous positions à six (6) chiffres** tandis que le TEC de la CEDEAO comporte **5 899 sous positions à dix (10) chiffres**, soit une différence de **six cent quatre-vingt-quatorze (694) lignes** résultant des éclatements opérés au niveau communautaire.

## **L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU TEC/CEDEAO EN GUINEE**

Pour la mise en œuvre effective du TEC, conformément à la feuille de route sus citée qui regroupe des activités à mener, la Douane Guinéenne a exécuté des actions préparatoires suivantes :

- A l'occasion de la réunion annuelle en janvier 2014 de l'Administration des Douanes, une première présentation de la structure du TEC et des règlements relatifs aux mesures d'accompagnement a été faite aux cadres Douaniers ;
- En février 2014, à l'Hôtel Mariador, à la faveur de la présentation des nouvelles prévisions de recettes à mobiliser, la Douane a procédé à une information d'ordre général sur le TEC à l'attention des Opérateurs Economiques, des Commissionnaires Agréés en Douane et des autres partenaires ;
- La désignation du point focal TEC en Guinée a été faite et notifiée à la CEDEAO ;
- L'intégration du TEC/CEDEAO dans le système informatique est achevée ;
- La participation à la formation des formateurs sur le TEC à Ouagadougou Burkina Faso a permis d'avoir cinq Formateurs Douaniers ;
- Contrairement à la plupart des Douanes de la sous-région, l'Administration des Douanes Guinéennes utilise la version 2012 du SH depuis janvier 2013 et n'a donc pas eu de difficultés majeures pour l'intégration et la compréhension du nouveau Tarif (TEC) ;
- Aligné au TEC-UEMOA depuis 2005, le Tarif Guinéen ne connaîtra pas de grands changements dans sa nouvelle version notamment au niveau des taux du DFI.

Car le TEC CEDEAO a été fondé sur celui de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA);

- Le barème des valeurs pour le dédouanement des véhicules usagés a été adapté au TEC/CEDEAO;
- La Douane a organisé une rencontre d'information/sensibilisation de 90 transitaires pour une présentation sommaire du TEC et des préoccupations liées à sa mise en œuvre;
- Des dispositions ont été prises par la Direction Générale des Douanes pour le traitement diligent des dossiers du régime d'entrepôt et ceux du régime d'exonération, notamment la gestion des cahiers de charges;
- Information de l'Assemblée Nationale à travers une note technique sur le TEC/CEDEAO;
- La formation et la sensibilisation de 90 douaniers et 30 transitaires conformément au programme élaboré par la CEDEAO et sur financement de l'Agence de Coopération Allemande (GIZ).

En dépit de ces avancées dans la mise en œuvre du TEC en Guinée, il convient de rappeler quelques actions qui restent à accomplir notamment:

- a) L'établissement et la transmission à la commission de la CEDEAO de la liste des produits qui doivent entrer dans le champ d'application de la Taxe d'Ajustement à l'importation (TAI) en Guinée;
- b) L'édition et la mise à disposition du Tarif (TEC version Guinée avec TAI);
- c) La mise en œuvre du plan de formation/sensibilisation sur le TEC pour toutes les parties prenantes à Conakry et à l'intérieur du pays;
- d) Transmission de la version électronique du TEC/CEDEAO au Bureau VERITAS/BIVAC;
- e) La création d'un Comité National du TEC.

Au regard de ce qui reste à faire, on comprend qu'il faut plus d'efforts pour continuer les préparatifs de la mise en œuvre du TEC dont le dynamisme a été ralenti par l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola.

Rappelons que chaque pays membre est responsable de la mise à disposition de son nouveau Tarif (TEC) qui devra intégrer des

mesures d'accompagnement préalablement soumises à la Commission de la CEDEAO.

## IMPACT ESTIME DE L'APPLICATION DU TEC SUR LES RECETTES DOUANIERES

La mise en œuvre effective du Tarif Extérieur Commun (TEC) dans les différents pays de la CEDEAO suscite quelques inquiétudes quant au choc économique qui pourrait survenir au niveau des Etats Membres.

A ce niveau, il y a lieu de distinguer 3 cas de figure de comportement possible des recettes en fonction du niveau des taux du DFI du Tarif National (TN par rapport à celui du TEC):

- Produits soumis au taux du DFI du TN supérieur à celui du TEC;
- Produits soumis au taux du DFI du TN inférieur à celui du TEC;

Produits soumis au taux du DFI du TN égal à celui du TEC.

Il est à signaler que la commission de la CEDEAO, consciente de cette réalité et soucieuse d'une application harmonieuse du TEC au niveau régional à prévu des mesures et instruments d'accompagnement du TEC.

## MESURES ET INSTRUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT DU TEC/CEDEAO

Les tarifs sont essentiels au développement du commerce international, malgré cela, des exceptions sont autorisées par l'OMC dans certaines circonstances, ce sont les mesures de défense commerciale.

Les anciennes mesures de défense commerciale n'existent plus:

- La Taxe Dégressive de Protection (TDP);
- La Taxe Conjoncturelle à l'Importation (TCI).

**Ces mesures ont été supprimées au profit de nouvelles mesures de défense commerciale appelées « Les instruments et mesures d'accompagnement du TEC/CEDEAO ».**

Les mesures de défense commerciale, en général, permettent de réguler la concurrence entre les membres et de protéger les échanges entre eux, elles constituent des exceptions autorisées par l'Organisation Mondiale du Commerce et sont appliquées dans certaines circonstances.

Dans le cadre de la CEDEAO, les instruments de défense commerciale permettent une déviation temporaire des engagements pris dans le cadre du Tarif Extérieur Commun.

**Les mesures et instruments d'accompagnement du TEC sont :**

**Mesures de sauvegarde – Mesures anti-dumping – Mesures Compensatoires – Règlement sur les intrants frappés d'une taxe exceptionnellement élevée par rapport aux produits finis – Mesures complémentaires de protection.**

## **PERSPECTIVES ET IMPLICATIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DU TEC/CEDEAO**

Les perspectives concernant toutes les implications et les outils d'accompagnement nécessaires pour une mise en œuvre efficace du TEC/CEDEAO en vue de la création d'une union douanière fonctionnelle.

### **- Prélèvement Communautaire d'Intégration**

La mise en place d'un TEC nécessite une uniformisation des droits et taxes de porte afin de garantir le même niveau de traitement tarifaire aux produits importés de pays tiers.

Les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont engagé une réflexion pour parvenir à un taux unique

**Le taux de 1,5% a été proposé**, puis entériné par la **70<sup>ème</sup> Session du Conseil des Ministres**.

Ce taux a soulevé 3 types de préoccupations :

Le niveau de la taxation ;

Le champ d'application de la taxe ;

Le renchérissement des coûts à l'importation pour les pays non UEMOA dont le prélèvement passerait de 0,5 à 1,5%.

Au regard de ces interrogations, la Conférence des Chefs d'Etat a décidé du statu quo pour une période de cinq (5) ans au cours desquels la convergence vers le taux unique doit être organisée pour assurer :

L'équité dans la contribution des Etats aux efforts d'intégration régionale ;

L'uniformité du traitement tarifaire des produits entrant dans la communauté.

### **- Mécanisme de suivi du TEC**

Les principaux éléments du mécanisme de suivi du TEC sont notamment :

Les acteurs clés dans les pays membres qui doivent participer au processus : La Commission de la CEDEAO, les Directeurs des Douanes, les Ministères et les Structures Gouvernementales pertinentes ;

Les indicateurs de suivi seront choisis sur la base de l'objectivité, du caractère direct et pratique et quantitative, de l'exactitude, de la fiabilité et de la ventilation des données. On peut citer d'autres outils d'accompagnement prévus pour une mise en œuvre efficace du TEC-CEDEAO et nécessaires à la création d'une union douanière fonctionnelle. Ce sont entre autres :

- Code des Douanes Communautaire ;
- Harmonisation des Régimes Douaniers ;
- Code Harmonisé des Procédures Douanières ;
- Régime d'Exonération Douanière Harmonisé ;
- Libre Circulation et Distribution des Revenus.

Il faut souligner que dans le cadre de la mise en œuvre de l'**Accord de partenariat Economique entre la CEDEAO et l'UE, le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO** constitue un instrument essentiel. Il est également très important dans le cadre de l'application du **Programme de transition fiscale**.

**Lt/Colonel Ibrahima BAH**  
**Chef Division Tarif, Valeur, Origine**  
**Et Relations Internationales à la DLRI**  
**Point Focal TEC en Guinée**

## **BREF APERCU SUR LE TRANSIT ROUTIER INTER-ETATS DE MARCHANDISES/TRIE/CEDEAO**

Le transit routier Inter-états CEDEAO de marchandises est un Régime essentiellement douanier, permettant le transport de marchandises par route, en suspension de droits et taxes, d'un bureau de douane (**appelé bureau de départ**) à un autre bureau de douane (appelé bureau de destination), sous la couverture d'un document unique (**Carnet TRIE**) et sans rupture de charge.

Il permet en fait la libre circulation des biens, par l'élimination des contrôles exhaustifs aux différentes frontières, ainsi que des contrôles et autres tracasseries le long des axes routiers dans l'espace CEDEAO.

Le TRIE en tant que Régime, a été institué par la Convention A/P4/5/82 de Cotonou du 30 Mai 1982. Il est complété par la Convention Additionnelle A/SP/1/05/90 de 29 Mai 1990 de Banjul portant sur le mécanisme de garantie y afférant.

LAREDACTION

## LA MIGRATION VERS LA DERNIÈRE VERSION DU SYSTÈME INFORMATIQUE DOUANIER DÉNOMMÉ SYDONIAWORLD

**D**epuis l'année 2009, l'administration des Douanes Guinéennes a opté pour l'automatisation de la procédure de dédouanement des marchandises. Parmi plusieurs outils proposés, le système développé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) appelé Sydonia (Système douanier automatisé) a été retenu à cet effet.

De cette date à nos jours, plusieurs versions de ce système informatique a été développé par la CNUCED et mis en exploitation au niveau des Douanes Guinéennes, de la version 1 à la version++ présentement en cours d'utilisation en passant par la version 2. Pour faciliter davantage le service offert aux usagers et en vue de sécuriser et d'améliorer les recettes douanières, l'administration des douanes a opté en 2013 pour la migration vers Sydoniaworld, la toute dernière version de ce système beaucoup plus performante que sydonia++. Ce projet a été financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le volet formation, installation et amélioration du produit par l'intégration des spécificités nationales. Et le budget national supporte l'acquisition d'équipements et de logiciels de base.

### Aperçu sur Sydonia++

La version présentement utilisée est Sydonia++, elle a été mise en exploitation en janvier 2007. Au départ, ce système était bâti autour d'une architecture décentralisée, c'est-à-dire que chaque bureau était doté de son propre serveur. Avec le développement des réseaux de télécommunications, une architecture centralisée a pu être mise en place. Cette nouvelle réalité offrait l'avantage de réduire le nombre de tâches répétitives de sorte que les mises à jour, la sauvegarde de



Lt/Colonel Moussa CAMARA  
Directeur du Système Informatique Douanier

même que la production des états comptables pouvaient être faites en seul lieu et en une seule fois.

Pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur, l'écriture de nouvelles applications informatiques dans l'environnement sydonia++ était indispensable. Ces applications au nombre d'une dizaine ont été couplées avec sydonia++ et ont permis de palier à certaines insuffisances dudit Sydonia.

### Justification de la migration vers Sydonia world

Le développement des technologies d'informations et de la communication offre de nouvelles possibilités et facilités qui ne peuvent être prises en compte dans sydonia++. Pour tirer profit de ces avantages et palier aux insuffisances de Sydonia++, la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) a développé la version sydonia world.

**A suivre**

Cette nouvelle version vise la dématérialisation du dédouanement. C'est-à-dire que tous les dossiers et toutes les données seront stockées sur une base de données, accessible par tous les intervenants avec des niveaux d'habilitation conformes aux prérogatives de chaque acteur. Les impressions successives des documents papiers à chaque étape de dédouanement pourraient faire place à la consultation des dossiers dans le système et tout document à imprimer le sera uniquement au moment de la main levée sur la marchandise, étape finale du dédouanement une seule fois et en un seul lieu.

### **Les avantages liés à l'utilisation de sydonia world**

#### **Ces avantages se résument comme suit :**

- Possibilité d'intégrer des images dans des documents électroniques, par exemple, les connaissements et factures scannés, les photos de camion, du conducteur... ce qui permet d'établir le lien entre la marchandise physique et les pièces justificatives ;
- Une base de données solide, mieux élaborée avec des données agrégées et faciles à traiter pour une prise de décision meilleure et plus rapide au niveau national et régional
- Utilisation des codes barres sur les documents imprimés ;
- Orientation des dossiers de déclaration dans les différents circuits de contrôle par un système de ciblage basé sur des critères dynamiques issus de l'analyse de risques ;
- Paiement électronique (carte bancaire) des droits et taxes de douane ;
- Aide à la facilitation du commerce extérieur, par exemple par l'accès à internet, par la simplification des procédures et l'accès à la documentation administrative...
- Simplification de la définition des règles de taxation et de sélectivité ;
- Respect des normes universelles (ISO, OMD, OMC, ONU...).

### **En plus des bénéfices cités plus haut, la mise en place de sydonia world conduira aux avantages suivants pour les acteurs économiques et l'Etat :**

- Une réduction sensible du délai d'enlèvement des marchandises (de 48h à moins de 8h) ;
- Un accroissement substantiel des recettes douanières ;
- Une interconnexion des différents systèmes informatiques utilisés par les principaux intervenants dans le processus d'importation et de dédouanement des marchandises (transporteurs maritimes et aériens, transitaires, banques, assurances...);
- Utilisation des innovations les plus récentes en matière de nouvelles technologies (Internet, Ordinateurs et Téléphones portables...) pour partager les données entre partenaires de la Douane ;
- Téléchargement anticipé du manifeste entre la Douane et les entreprises d'une part et les différentes administrations douanières d'autre part ;
- Réduction des risques de collision entre les agents des douanes et opérateurs impliqués dans le dédouanement en raison de la dématérialisation du dédouanement.

### **Les actions ci-dessous programmées dans le cadre du projet ont déjà été réalisées :**

L'équipe nationale de projet mise en place est devenue experte du point de vue technique et fonctionnel, à la suite de formation à l'Etranger et en Guinée. Elle est à présent capable d'installer, de configurer et de maintenir le système sydonia world.

Toute la réglementation douanière en vigueur indispensable pour le dédouanement a été intégrée dans sydonia world. Le prototype de sydonia world-Guinée est donc prêt et installé sur le serveur de production et le serveur de backup.

Le bureau des Douanes de l'aéroport est retenu comme site pilote. Depuis le 3 Août 2015 le dédouanement s'y déroule uniquement à partir de sydonia world sur un serveur localisé à plus de 15km de l'aéroport.

Une équipe nationale de formation entraînée et familiarisée avec sydonia world assure la formation des douaniers et de ses partenaires sur l'utilisation de sydonia world.

Des rapports réguliers sont produits sur l'évolution du projet à l'attention des bailleurs de fonds et de la Direction Générale des Douanes.

Le logiciel de base appelé Soclass a été acquis.

### **En conclusion**

Malgré le retard accusé dans l'exécution du contrat en raison de l'interdiction de voyages du personnel de la CNUCED en Guinée pour cause du virus Ebola, la partie technique du projet a été entièrement mise

en place par l'équipe locale avec la télé-assistance des experts de la CNUCED.

Il reste essentiellement **2 actions importantes** à réaliser pour étendre l'utilisation de Sydonia world à tous les bureaux des Douanes informatisés du pays. Il s'agit :

- De la réforme complète du réseau informatique et électrique des bureaux des douanes ;
- De la construction d'un data center pour plus de sécurité des données.

Ces 2 actions doivent être satisfaites courant 1<sup>er</sup> Trimestre 2016 avec le soutien financier de l'Union Européenne. De ce fait, à compter du mois d'Avril 2016, le dédouanement se fera uniquement à travers sydonia world dans les principaux bureaux des douanes de la Guinée, qui couvrent environ 96% du volume global des échanges.

**Lt/Colonel Moussa CAMARA**  
Directeur du Système Informatique Douanier

# L'ACCORD DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE SUR LA FACILITATION DES ECHANGES

## ACCORD DE BALI



L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a été créée le 1<sup>er</sup> Janvier 1995 au Maroc, son siège est à Genève en Suisse. Aujourd'hui, l'OMC compte 160 membres et les Accords de l'OMC : embrassent tous les secteurs: le commerce des marchandises, l'agriculture, la propriété intellectuelle etc...

C'est dans ce cadre, que la 9<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de l'OMC s'est tenue à Bali en Indonésie du 03 au 06 Décembre 2013. Cette conférence a été considérée comme un tournant majeur pour les Membres et a connu la participation de la quasitotalité des Etats de l'OMC. La conférence avait pour but de finaliser un ensemble de mesures concrètes à 3 volets tirées des négociations plus générales du cycle de DOHA pour le développement (PDD) qui s'est tenue en 2001 au Qatar lors de la 4<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle, ainsi les 3 piliers de négociation de BALI encore appelé le paquet de BALI qui englobe :

- a) La facilitation des échanges
- b) L'Agriculture

- c) Le développement et les questions concernant les PMA

### DIFFÉRENTES PARTIES DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ECHANGES

Trois sections composent cet Accord :

- Section 1 : les dispositions prévues pour régir les échanges commerciaux;**
- Section 2: Les dispositions relatives au traitement spécial et différencier pour les pays en développement et les pays moins avancés ;**
- Section 3 : Les dispositions institutionnelles**

L'institution d'un comité de facilitation des échanges pour procéder à la consultation sur toutes les questions concernant l'accord sur la facilitation des échanges. L'institution d'un comité national de facilitation pour faciliter à la coordination interne et la mise en œuvre des dispositions de l'AFE (Commerce, Douane, Transport, Transit, Chambre consulaire).

**A suivre**

## ACCORD DE BALI sur l'évaluation en

## douane et les prix de transfert



Colonel Karinka CONDE

Directeur de la Législation de la Réglementation et des Relations Internationales

**En conclusion :** On comprend aisément le rôle prépondérant et l'importance capitale de l'Administration douanière dans la mise en œuvre des différents accords conclus à l'OMC notamment l'accord sur la facilitation des échanges. C'est pourquoi il est souhaitable que pour la mise en œuvre de cet accord que la douane guinéenne bénéficie toujours d'un soutien politique fort et d'une assistance technique et financière appropriée pour qu'elle puisse répondre efficacement aux exigences et engagements internationaux de l'Etat Guinéen.

-Participe aux différents travaux de négociation de l'OMC dans le cadre du programme de DOHA pour le développement (PDD) surtout dans le cadre du développement du commerce multinational car douane et commerce vont ensemble.

-Enfin les autorités nationales notamment les Ministères de Commerce doivent mettre en place immédiatement le Comité National de Facilitation regroupant tous les acteurs concernés.

Colonel Karinka CONDE

Directeur de la Législation de la Réglementation et des Relations Internationales

L'OMD lance un nouveau guide majeur sur le thème de l'évaluation en douane et des prix de transfert. L'interaction entre ces deux régimes a constitué ces dernières années un problème important aussi bien pour les administrations des douanes que pour les entreprises.

Ce problème a trait aux transactions internationales intervenant au sein d'un groupe multinational. La douane doit s'assurer que le prix des transactions visant des marchandises importées n'est pas influencé par le lien existant entre l'acheteur et le vendeur (en se fondant sur la méthodologie applicable en vue de déterminer la valeur en douane qui est établie par l'Accord de l'OMC sur l'évaluation en douane). De leur côté, les administrations fiscales examinent ces mêmes transactions afin de s'assurer qu'elles sont conformes au «principe de pleine concurrence» et de pouvoir déterminer l'impôt sur les sociétés. Généralement, la méthodologie appliquée à cet effet se fonde sur les Principes directeurs de l'OCDE en matière de prix de transfert.

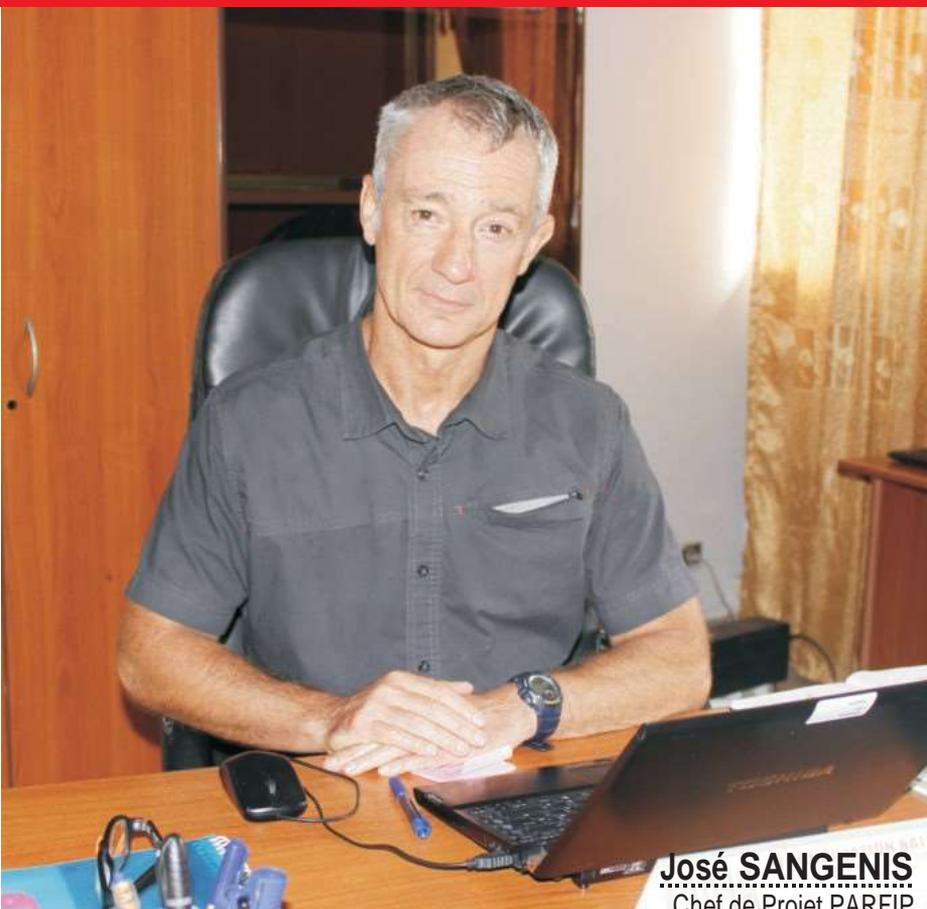
Le Comité technique de l'évaluation en douane (CTED) a confirmé que l'analyse d'études sur la détermination des prix de transfert, préparées essentiellement à des fins de fiscalité directe, peut être utile à la douane lorsqu'elle examine des transactions entre parties liées à des fins d'évaluation en douane. Le CTED réalise actuellement d'autres travaux en vue de fournir des exemples de situations où les données relatives aux prix de transfert se sont révélées utiles à la douane à cet égard.

Conçu pour pouvoir être consulté aussi bien par des spécialistes que par des non initiés dans les deux domaines, le nouveau Guide présente la méthodologie applicable pour les deux régimes, étudie leurs liens et explore les possibilités qui s'offrent à la douane pour utiliser des renseignements en matière de prix de transfert afin d'examiner des transactions entre parties liées.

L'un des messages clés du Guide est que les administrations douanières et fiscales sont encouragées à coopérer et à échanger des informations et des connaissances dans ce domaine. De plus, les entreprises sont encouragées à prendre en compte les besoins de la douane lorsqu'elles élaborent des documents tels que des études sur les prix de transfert ou des Accords préalables en matière de prix de transfert.

L'OMD tient à remercier l'organisation de coopération et de développement économiques, le Groupe de la Banque mondiale et la Chambre de commerce internationale pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ce Guide.

# LE PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES (PARFIP) COMPOSANTE DOUANES



**José SANGENIS**  
Chef de Projet PARFIP

L'Union européenne, en accord avec le Ministère de l'Economie et des Finances de Guinée a décidé d'initier un nouveau programme de soutien aux réformes dans le domaine des Finances Publiques qui viendrait consolider les interventions déjà initiées et répondre aux nouveaux enjeux dans le cadre du dixième FED.

La phase d'identification du programme d'appui à la réforme des finances publiques a retenu trois volets, dont un concerne l'amélioration des recettes de l'Etat. Ce volet comprend une composante d'appui aux Douanes de Guinée.

Ainsi, plusieurs missions ont analysé les modalités optimales de mise en œuvre de cet appui à la Direction Générale des Douanes de Guinée ; un rapport final de formulation a été remis en novembre 2013, accompagné de fiches action et de Termes de Références pour la réalisation d'une Assistance Technique Long Terme auprès des Douanes de Guinée.

Enfin, un audit de la Douane guinéenne a été mis en œuvre de façon à s'assurer de la faisabilité des actions programmées. Cet audit achevé en janvier 2014 relève que la Gestion des Ressources Humaines ainsi que la Formation Professionnelle figurent parmi les points critiques sur lesquels les actions identifiées par le PARFIP devront porter en priorité et de façon urgente.

C'est enfin le 23 mars 2015 que la mission de mise en œuvre des actions identifiées dans le cadre du PARFIP Volet Douanes a débuté à Conakry. A cet effet, c'est José SANGENIS ancien Colonel des Douanes françaises, et ancien Conseiller du Directeur Général des Douanes de Guinée qui a été recruté par le Cabinet d'expertise Deloitte en qualité de chef de Mission.

Une longue période s'étant écoulée entre la phase d'identification et de formulation du projet et sa mise en œuvre, une phase de démarrage a permis de procéder à une révision et une mise à jour des objectifs identifiés initialement par le PARFIP Volet Douanes.

Ces objectifs se déclinent en trois Résultats à atteindre :

**Résultat 1** : Renforcer les capacités dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle

**Résultat 2** : Modernisation du réseau informatique de la Direction Informatique et Statistique

**Résultat 3** : Mettre en œuvre de nouvelles procédures de contrôles externes (Renseignement et Analyse de Risque, mise en place d'une base avancée de la Surveillance Douanière à Mamou) et Internes (Améliorer le fonctionnement de l'Inspection Générale des Services).

**A ce jour les actions suivantes ont été réalisées :**

**Identification de 4 experts courts termes dans le domaine :**

- Des passations de marchés
- Informatique
- Gestion des Ressources Humaines
- Contrôle Interne (Inspection Générale)

Cette action a nécessité une procédure de sélection avec l'évaluation de 3 CV par domaine. A l'issue des travaux 4 CV ont été retenus.

**Lancement d'un appel d'offres pour l'équipement des services :**

Divisé en 5 lots, d'un montant global de 300 000 €, cet appel d'offres est destiné à équiper en mobilier, matériel informatique et moyens

de transports des nouveaux services (Base avancée de la Surveillance Douanière à Mamou – Division Renseignement Analyse de Risque et Orientation des Contrôles) ainsi que les services de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation Professionnelle, des Enquêtes Douanières et de l'Inspection Générale des Services. Cette action structurante constitue un pré requis essentiel dans la conduite du programme, il s'agit en effet de placer les services identifiés dans les actions du PARFIP dans des conditions de travail améliorées.

Grâce à cette action, le nouveau bâtiment de la Direction Générale des Douanes sera partiellement équipé et permettra de loger les services de la Formation Professionnelle et du personnel (Gestion des Ressources Humaines). Ainsi la DGD disposera-t-elle également de trois salles de formation équipées et fonctionnelles ce qui permettra enfin d'envisager la mise en œuvre des formations utiles soit dans le cadre du PARFIP soit dans celui de la formation continue.

#### Sélection des personnels :

La condition sine qua non à la réussite du programme est l'identification de personnels à potentiel élevé pour occuper les postes des différentes structures.

Cette démarche s'accompagne aussi d'une volonté de rajeunissement de l'encadrement.

Ainsi il a été décidé en étroite collaboration avec le Directeur Général des Douanes de lancer un avis à candidature. La procédure de recrutement s'est déroulée sur la base d'un test écrit portant sur un sujet d'ordre général, complété par un entretien oral face à un jury composé du chef de mission PARFIP et de trois hauts cadres de la DGD.

Signature de l'Arrêté portant création de la Division du renseignement, Analyse de Risque et Orientation des Contrôles et Article du Code des Douanes relatif à la liste des marchandises soumises à justificatif sur l'ensemble du territoire.

Ces textes d'applications étaient en attente de signature par le Ministre Délégué au Budget. Par ailleurs, l'officialisation de la création de la DRAROC était un préalable indispensable aux actions définies par le résultat 3.

Travaux préparatoires à la mise en place de la Division Renseignement Analyse de Risque et Orientation des Contrôles :

Une instruction cadre définissant l'organisation et les modalités de fonctionnement de cette structure a été rédigé. Le texte a été signé par le Ministère de Tutelle et promulgué officiellement.

- ▣ Un manuel de procédure est en cours d'élaboration par le Chef de Mission.

- ▣ Les personnels qui seront affectés à la DRAROC sont en cours d'identification.

- ▣ Un cahier des charges proposant une dématérialisation des vecteurs du Renseignement ainsi que la création d'une base de données est également en cours de rédaction par le Chef de Mission.

Expertise et Appel d'Offres pour la modernisation de la Direction Informatique et Statistique :

Une expertise Indépendante réalisée par un expert court terme a permis d'identifier et d'évaluer les travaux et achats de matériels à mettre en œuvre. Actuellement un appel d'offres d'un montant de 500 000€ est en cours de rédaction à cet effet.

**José SANGENIS**  
Chef de Projet PARFIP

## Flash Info

### PRESENTATION DE LA REGION

## OMD-AOC

La région AOC, l'une des trois régions que compte l'Afrique, se révèle riche et variée en ce sens qu'on retrouve sur un total de 23 pays, une majorité de pays francophone (14) à côté d'autres pays anglophones (05), lusophones (03) et bilingue (01). Ces différents pays se retrouvent parfois comme membres d'une ou plusieurs communautés économiques régionales.

Le plus grand pays en termes de superficie est la République Démocratique du Congo (2,35 millions de km<sup>2</sup>), le plus petit est le Sao Tomé et Princes (965km<sup>2</sup>). Le pays le plus peuplé est le Nigeria (165 millions d'habitants), le moins peuplé est le Sao Tomé & Princes (165 000 habitants).

**Liste des pays membres de la Région :** Guinée, Bénin,, Burkina Fasso, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sao Tomé et Princes, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

**LA REDACTION**

## STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'OMD : ROLE DES POINTS DE CONTACT

Les Points de contact pour le renforcement des capacités constituent un réseau professionnel de personnes ou de



Lt/Colonel Pevé TOURE Point de Contact

structures œuvrant, au sein de leur administration respective, comme agent du changement et promoteur de la modernisation douanière. Ce rôle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités de l'Organisation Mondiale des Douanes. Ces personnes ou structures travaillent étroitement avec le Bureau Régional pour le renforcement des capacités pour la Région OMD de l'Afrique Occidentale et Centrale et le Secrétariat de l'OMD, dans le but de créer des conditions propices au développement et l'efficacité des administrations douanières de la région. Le rôle et les responsabilités du Point de Contact.

### En matière de collaboration avec le BRRCAOC

Faciliter et promouvoir la communication active entre le BRRC et leur administration afin d'assurer une diffusion étendue des recommandations et bonnes pratiques en matière de renforcement des capacités et de modernisation douanière ;  
Agir de liaison avec le BRRC pour communiquer

les priorités et défis auxquels fait face leur administration en terme de modernisation douanière ;

Rapporter chaque semestre au BRRC des données relatives au progrès escomptés dans le contexte de la mise en œuvre des activités et initiatives de modernisation douanière au sein de leur administration ;

Coopérer avec le BRRC pour créer des liens étroits visant à promouvoir le renforcement des capacités auprès des bailleurs de fonds et autres partenaires-clés.

### En matière de promotion du renforcement des capacités

Promouvoir la modernisation douanière, le développement et organisation durable au sein de leur administration respective ;

Contribuer, aux différentes initiatives de renforcement des capacités en cours au sein de leur administration ;

Diffuser et promouvoir la mise en œuvre des recommandations et bonnes pratiques émanant des travaux régionaux et des différents instruments de l'OMD ;

Encourager la mise en œuvre des normes internationales en matière douanière au sein de leur administration en fonction des réalités nationales.

### En matière de suivi-évaluation du processus de modernisation

Assurer un suivi des progrès réalisés dans le processus de modernisation de leur administration, sur la base des informations recueillies auprès des gestionnaires de projets et initiatives de changement ;

Evaluer les progrès réalisés, analyser, consolider et présenter les besoins d'appui au renforcement des capacités de leur administration afin d'assurer la cohérence et la pertinence des demandes d'appui externe périodiquement au BRRC/AOC ;  
Identifier et évaluer (en fonction des profils préétablis) les agents au sein de l'administration qui présentent le potentiel pour contribuer, en qualité d'experts accrédités par l'OMD, aux activités de renforcement des capacités dans la région.

Lt/Colonel Pevé TOURE  
Chef Service Communication et Relations Publiques  
Membre du Group des Experts OMD

# ANALYSE DES PERFORMANCES DES DOUANES GUINEENNES SUR FOND DE CRISE

L'épidémie hémorragique à virus Ebola survenue en décembre 2013, a impacté négativement la mobilisation des recettes douanières par le ralentissement des activités économiques, la fermeture des frontières terrestres par certains pays voisins et la suspension des vols de certaines compagnies etc...

## Au regard de ces contingences et difficultés, les douanes guinéennes pourraient elles atteindre des objectifs budgétaires 2015 ?

Bien malin, celui qui pourrait prédire la réalisation de **5 824 milliards** de francs guinéens en **2015** soit **15%** d'accroissement comparé aux objectifs de **2014** de **4 626 milliards**.

À date du 30 Septembre 2015, **3 439 milliards** sur une prévision à date de **3 871**

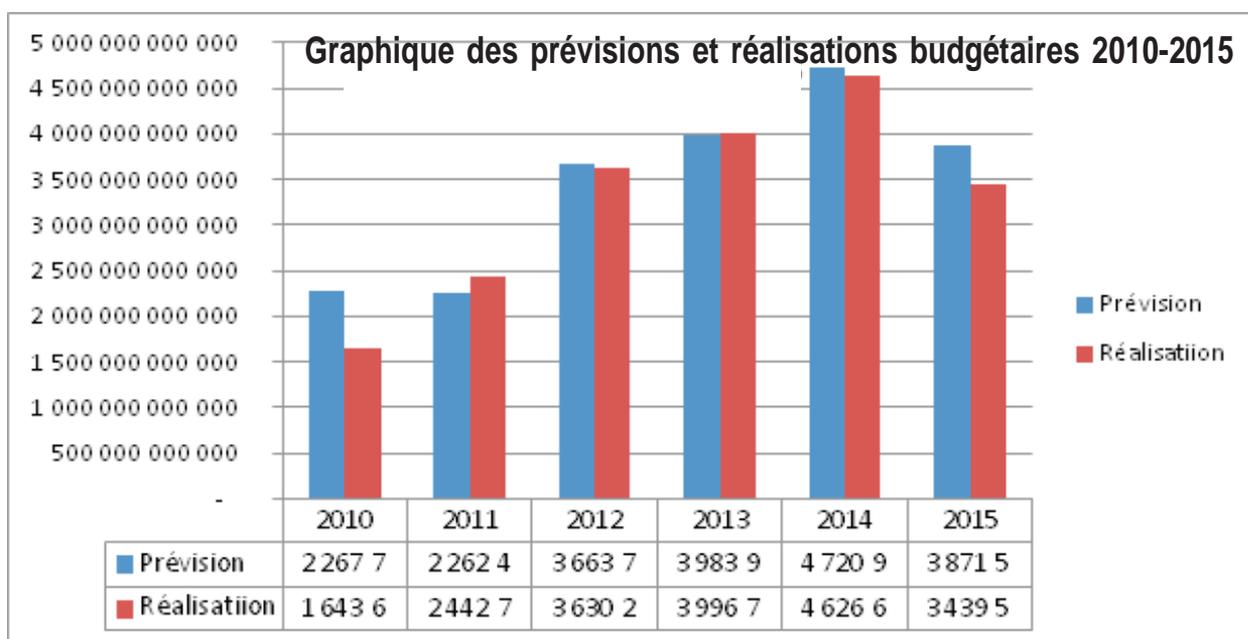
milliards nationale, depuis 2010 qui marque l'avènement de la 3<sup>ème</sup> République. Les recettes mobilisées se sont accrues passant du simple au quintuple.

En effet, de **1 643 milliards** en 2010 les recettes sont passées à **4 626 milliards** en 2014 et à date du 30 septembre les recettes douanières se chiffrent à **3 439 milliards**. Le montant des recettes collectées les neuf premiers mois de l'année, **3 439 milliards** de francs guinéens n'est pas optimal du fait de plusieurs facteurs : crises sanitaires, période électorale, conjoncture économique mondiale.

Il reste à recouvrer **2 385 milliards** de francs guinéens auprès des usagers.

Un calcul simple permet de se rendre compte que si cette somme était déjà en caisse les objectifs pour la période auraient été dépassés.

Mais l'atteinte des objectifs reste un horizon



**milliards** ont été réalisés soit un taux de réalisation de **88%**. Selon nos estimations à la sortie en Décembre 2015 avec l'amélioration des conditions sociales, économiques et politiques ainsi que l'éradication de l'épidémie d'Ebola les objectifs assignés seront atteints.

Le défi de 2015 témoigne des performances remarquables accomplies par la douane

possible et réalisable ainsi que le démontre certains chiffres de l'exercice des neuf derniers mois. Et par la grâce d'Allah le Tout Puissant, la volonté politique du Gouvernement et la stratégie de management et de leadership du Directeur Général ainsi qu'à l'engagement de tout le personnel douanier les objectifs budgétaires 2015 seront atteints et voir dépassés.

**LA REDACTION**

## ORIGINE ET MODE DE TRANSMISSION DU VIRUS EBOLA

Le nom Ebola virus ou plus communément virus Ebola est du nom d'une rivière passant près de Yambuku en République Démocratique de Congo. C'est à l'hôpital de cette localité que fut identifié pour la première fois, le filovirus, lors d'une épidémie qui débutera le 1<sup>er</sup> Septembre 1976.

La fièvre hémorragique foudroyante qui s'attaque à l'homme et aux autres primates est principalement transmise par la chauve souris. Son apparition chez l'homme semble récente (Premier cas recensé en 1976) bien que l'on



retrouve chez certaines populations africaines.

Le cycle du virus dans la nature est encore mal connu. On sait seulement qu'il affecte certains grands singes et les chauves souris. L'hypothèse est la suivante : les chauves souris contaminent les singes. Les humains chassent en forêt et se font contaminer (par exemple en mangeant de la viande de brousse contaminée). Ou en rencontrant les singes.

La transmission ainsi par contact direct avec les liquides organiques (sang, sperme, excrétion salivales) d'une personne infectée est plus considérable. Les risques de propagation chez le personnel

hospitalier sont très élevés, particulièrement si la stérilisation du matériel n'est pas assurée. Dans les zones endémiques, le manque en matière d'hygiène et de sécurité ont causé la mort de plusieurs médecins et infirmiers lors des épidémies et favorisent les contaminations nosocomiales.

La fièvre hémorragique Ebola se caractérise par une soudaine montée de fièvre accompagnée d'asthénie, de céphalée ainsi que de maux de gorge. Débutent ensuite les diarrhées, les vomissements, les éruptions cutanées et l'insuffisance rénale et hépatique. Des hémorragies internes et externes surviennent ensuite, suivi du décès par choc cardio-respiratoire dans 50 à 90% des cas.

Les signes hémorragiques peuvent être très frustes à type hémorragique conjonctivales.

Elles peuvent aussi être profuses à type d'hématémèse et de malaria. La contagiosité des malades est donc très variables bien qu'il ne suffise que 5 à 10 particules virales d'Ebola pour une amplification extrême du virus dans un nouvel hôte.

Le décès survient dans un tableau de choc avec défaillance multi-viscérale, au bout de 6 à 16 jours. Les cas non mortels peuvent entraîner des séquelles neuroniques hépatiques ou oculaires. Le virus zaïrois semble plus dangereux que le virus soudanais avec une mortalité atteignant de 60 à 90% de cas.

L'imposition de la quarantaine, l'interdiction d'aller dans les hôpitaux, la suspension de la pratique des funérailles ainsi que la mise à l'écart des malades dans des huttes séparées qui sont désinfectées (de l'eau de javel à deux semaines d'intervalle, et parfois brûlées après la mort de leurs occupants, permettent d'endiguer les épidémies.

**LA REDACTION**

## TARIF EXTÉRIEUR COMMUN CONTRE ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE LA CEDEAO: assure ses arrières

Après la signature des accords de partenariat économique (APE) entre l'Union Européenne et deux-tiers des pays membres de la CEDEAO, en décembre 2014, l'Organisation Sous-Régionale se réarme. Une cinquième catégorie de taxation vient renforcer la nomenclature tarifaire du TEC-CEDEAO.

Le tarif extérieur commun de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest (TEC-CEDEAO) sera-t-il la parade contre les accords de partenariat économique (APE) ? Une possibilité à ne pas exclure selon le directeur de la réglementation et de la coopération internationale, colonel Abdoul Khadre Dieylani Niang, des Douanes sénégalaises. " Il y a un effort pour répondre aux menaces éventuelles des Accords de partenariat économique. La sous-région est bien outillée pour faire face. Il ne faudra pas être surpris ou avoir des appréhensions par rapport aux APE car on a pris les dispositions pour combler les gaps de recettes", a-t-il déclaré lors de l'atelier de sensibilisation de la CEDEAO, tenu à Dakar. D'autres mesures de sauvegarde sont prises comme la restriction temporaire des importations de certains produits ; l'imposition des droits compensateurs pour lutter contre les effets des subventions ; les mesures anti-dumping contre les pratiques commerciales déloyales ; et des mesures complémentaires de protection, selon lui. Mais le représentant du directeur général des douanes s'est surtout appesanti sur les bouleversants qu'ouvre cette disposition communautaire entrée en vigueur depuis le 1er janvier de cette année. " C'est une opportunité car ce sont à la fois des mesures de protection de notre production industrielle et agricole, et une extension du marché des consommateurs. Tout vendeur, producteur, industriel, peut investir le marché pour écouler ses produits avec un espace de 300 millions de consommateurs. Il n'y a que des avantages à tirer de ce TEC", s'est-il réjoui.

Le TEC-CEDEAO est la taxe commune à l'importation pour tous les produits en provenance de pays qui ne font pas partie de cet espace. Ce qui veut dire que chaque pays de la CEDEAO l'appliquera aux pays extracommunautaires. Une bande de 35% vient d'être ajoutée à la nomenclature tarifaire portant sur les biens spécifiques pour le développement économique, "par souci de protection contre quelques aspects de menace de l'APE pour protéger les produits communautaires", selon Dieylani Niang. Ainsi la viande bovine et la volaille du chapitre 2, l'oignon frais, le concentré de tomate pour la vente de détail 20-02, la pomme de terre fraîche du chapitre 7, les huiles d'arachides du 15-08, certaines préparations de vente relevant du 16-02, les gommes à mâcher du chapitre 17, les tissus wax des chapitres 58 et 59, sont assujettis à cette taxation. Avant l'instauration de cette cinquième catégorie de taxe, les quatre autres étaient de 0% pour les biens sociaux essentiels (produits destinés à la santé, certains céréales) ; 5% aux produits de première nécessité, aux matières premières, et biens

d'équipement (engrais, matériel agricole) ; 10% aux produits intermédiaires ; et 20% aux biens de consommation (produits finis).

### Concurrence internationale accrue

La transition vers un marché commun peut avoir des conséquences négatives en raison d'une concurrence internationale accrue ; de l'affaiblissement des entreprises à défaut d'une protection du marché national ; et de la baisse de recettes douanières avec les échanges intracommunautaires (droit de douanes supprimé). A ce titre, le directeur de la réglementation et de la coopération internationale, Dieylani Niang estime qu'il faut relativiser. " De plus en plus on parle de transition fiscale. Dans les pays riches, le budget est alimenté à partir des recettes tirées du service des impôts. Dans les pays sous-développés c'est les douanes. Si on constate que le budget est alimenté à partir des recettes antérieures on peut considérer que c'est un bon signe de vitalité économique. On ne peut pas compter indifféremment sur les recettes douanières. Il n'y aura pas de perte à ce niveau car à l'intérieur de la communauté, il y a une suppression des droits de douanes mais à l'extérieur, ils subsistent toujours", fait-il savoir. Ce TEC-CEDEAO qui s'est inspiré du TEC-Uemoa constitue une étape dans le processus d'intégration en Afrique de l'ouest. Avec l'objectif d'une union économique et monétaire à l'horizon 2020, les états membres veulent supprimer les barrières intracommunautaires pour promouvoir, agrandir le marché, favoriser une économie d'échelle, et permettre l'accroissement la compétitivité et la rentabilité. "Le TEC est un outil réel de développement si on l'utilise à bon escient. La concurrence intracommunautaire est une gageure pour tous les acteurs", prévient M. Niang.

Le 25 novembre 2013, les chefs d'Etat de la CEDEAO ont entériné à Dakar la structure définitive du tarif extérieur commun (TEC), qui consacre l'avènement de l'union douanière, étape décisive après la zone de libre échange vers la création d'un marché commun. Le 1er janvier 2015 le TEC-CEDEAO est entrée en vigueur.

# Plébiscite du Professeur Alpha CONDE aux Elections Présidentielles 2015

**R**éélection d'un bâtisseur par un vote majoritaire du peuple de Guinée avec plus de 57% de suffrage.

Le peuple glorieux de Guinée vient encore une fois de plus comme au référendum Gaulliste du 28 Septembre 1958, de faire preuve de maturité politique, par l'élection à la majorité absolue dès le 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles du Professeur Alpha CONDE. Ce geste historique mérite d'être salué par la Communauté Internationale, car elle marque la profonde volonté des citoyennes et citoyens de Guinée d'accompagner et de participer collectivement à l'émergence économique et au progrès social de notre pays.

Malgré Ebola qui nous a bloqué et isolé pendant deux ans, la Guinée a atteint le point d'achèvement de l'initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE), le grand barrage de Kaleta a été construit, l'administration modernisée, l'armée réformée. Nous avons imposé l'unicité de caisse de l'Etat, mise en place le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et le statut des magistrats. Et désormais, la Guinée existe de nouveau sur la scène régionale et internationale, après un demi-siècle d'absence.

Le socle social du développement de notre pays doit reposer sur le dialogue, la tolérance et la compréhension mutuelle.

Les accords politiques du 20 Aout 2015 qui ont conduit le peuple aux élections présidentielles confirment ainsi la profonde maturité des leaders politiques et leur sens du devoir patriotique.

C'est le moment venu, de repenser nos plaies et de tourner les pages sombres de notre histoire, émaillées de haines, de vengeances et de règlements de comptes.

Ces comportements et attitudes sapent la légitimité d'une écrasante victoire du bâtisseur de cette Nation, Professeur Alpha CONDE et perturbent les fondamentaux d'un Etat démocratique que nous voulons bâtir.

En effet, le 11 Octobre 2015 marque un tournant décisif dans la continuité des actions salvatrices pour une Guinée émergente. Au-delà de ce vote historique, le peuple de



Guinée, a su préserver la paix et l'unité nationale, ce qui a motivé son choix au dessus des clivages ethniques pour l'intérêt supérieur de la Nation.

Nous devons désormais cultiver la tolérance et la compréhension mutuelle pour éviter de basculer dans l'anarchie, la violence et les manifestations dévastatrices, car la Guinée est une famille par les brassages intenses de ses populations. Ce brassage nourrit notre diversité et nos différences et doit être un atout pour travailler la main dans la main afin de construire une Guinée forte, indivisible et émergente.

Le peuple doit saisir cette occasion pour fortifier notre démocratie aux moyens des débats citoyens, mais utiles qui prend en compte nos profondes aspirations et n'entravent en rien la force de nos convictions politiques et réciproques.

Vive la Guinée et les guinéens,  
Vive l'Unité Nationale.

**La Rédaction**

## ELHADJ KARINKA CONDE

**Directeur de la Législation, de la Réglementation et des Relations Internationales, Membre du Groupe des Experts, Président du Comité de Rédaction, Président du Comité de Réforme et de Modernisation Douanière.**



**L**ouis Pasteur, père du vaccin antirabique, lors de l'inauguration de l'institut qui porte son nom à Paris écrit: "**les hommes passent, les œuvres restent, nous ne sommes tous que des hôtes passagers de ces grandes demeures assurées d'immortalité**" fin de citation.

Nous sommes en droit de renchérir que nous ne sommes venus en ce monde que pour se connaître, la terre ne nous ait donnée que pour un temps.

La rédaction se propose de révéler le portrait d'un homme qui a marqué incontestablement l'histoire des douanes guinéennes par des actes positifs qu'il a posé, les honneurs et promotions et le rôle qu'il ne cesse de jouer dans les réformes et la modernisation de l'administration des douanes guinéennes.

Cet homme, je l'ai connu il ya près de trois décennies.

C'était en 1987 en faveur de mon engagement à la fonction publique et de mon affectation au service des douanes.

Pour la première fois, que je foulais mes pieds dans la cour de cette Administration, j'avais une sueur froide coulait sur mon front et je recevais une note de service qui m'a amené au port de Conakry où Monsieur CONDE était Chef de Visite. J'ai rencontré ce jour, un homme plein d'humanisme, de bonté et de sociabilité. Ce qui ma permis de m'intégrer facilement dans ce groupe de travail, placé sous son autorité. Dans ce groupe, je me souviens encore, de certains vérificateurs dont entre autres, Madame Olga SYRADIN, Madame Nafoma DORE et tant d'autres. J'ai vécu ici une atmosphère conviviale avec les conseils du doyen MILLIMONO qui m'a donné les rudiments de ce métier de douane. Depuis cette date, j'ai pratiqué cet homme à toutes les étapes de sa carrière bien accomplie.

Il a été nommé successivement, Chef de Bureau de Conakry Port, Directeur Régional des Douanes, Directeur National Adjoint des Douanes, Inspecteur Général, Directeur Régional et de nos jours, Directeur de la Législation, de la Réglementation et des Relations Internationales.

Ce parcours élogieux est incontestablement la consécration d'un combat qu'il mène tous les temps contre vents et marée.

Ce qu'on retient de lui, c'est son comportement spirituel. C'est un homme pieux qui a foi en Dieu et à son destin. Ce qui est singulier chez lui, c'est sa constance dans sa collaboration et ses amitiés, son sens du respect et son abnégation au travail.

Il est parmi ces leaders qui portent le changement dans leur organisation.

C'est tout ce mérite qui a fait mon attention pour lui rendre hommage et lui exprimer toute ma gratitude.

**Le Rédacteur en Chef**  
Lt/Colonel Pévé TOURE  
Inspecteur des Douanes

# MODERNISATION DU PORT AUTONOME DE CONAKRY

## Une démocratie de force des autorités portuaires

*Le Directeur Général de cette structure, M. Mamadouba SANKHON fait partie des cadres guinéens qui comptent pour le Professeur Alpha CONDE, qui dès son arrivée au pouvoir en 2010, n'a qu'un seul et unique slogan « GUINEE IS BACK » qui signifie, "La Guinée est de retour dans le concert des Nations".*

C'est cette trajectoire que Mamadouba SANKHON et son équipe suivent de près, mais avec des objectifs clairs et bien précis allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des Guinéens. Et surtout, de la lutte contre le chômage des jeunes dans le pays.

Mamadouba SANKHON en dépit de son humanisme doublé de son sens du patriotisme, est un visionnaire passionné pour la bonne cause. Quotidiennement, il est à la recherche des stratégies et moyens fiables pour faire du Port Autonome de Conakry, un domaine d'attraction, un centre d'affaires pour la Guinée et pour la sous-région ouest-africaine. Ce qui exprime éloquemment en attachement à faire de ce slogan « GUINEE IS BACK », une réalité dans le programme de société du Professeur Alpha CONDE.

### QUELQUES REALISATIONS FAITES....

Entre autres actions engagées dans le cadre du redressement économique du Port Autonome de Conakry : la mise en concession du terminal à conteneurs ; doter le Port de Conakry d'espaces et d'équipements capables de faire face aux développements de l'économie nationale ; faire du Port de Conakry, un port de



transbordement dont la vocation sera en termes de trafic pour couvrir un certain nombre de ports de la sous-région : Bissau, Freetown, Monrovia etc...

L'Aménagement du port sec de Kagbélen situé à 35 km de la presqu'île de Kaloum, avec une superficie de 140 ha ; Dans cette difficile mission, mais pas impossible, avec la conjoncture économique mondiale actuelle, le Port Autonome de Conakry (PAC) ; joue toujours un rôle clé dans les échanges économiques de la Guinée. Il continue d'attirer les partenaires au développement. Le partenariat avec le Groupe Bolloré dans ce contexte, en est illustratif avec l'augmentation des capacités du parc à conteneurs. Le Port de Conakry constitue un des piliers essentiels de l'économie guinéenne.

En effet, plus de 90% des échanges commerciaux transitent par le Port, 80% recettes douanières y sont collectées. Quand on sait, qu'en termes de recettes, la douane contribue à hauteur de plus de 45% du budget national, l'on comprend aisément la place qu'occupe le Port de Conakry dans l'économie nationale.



24h/24



7 Jours / 7

**RAPIDITE - EFFICACITE - SECURITE**



**Des prestations de qualité, des équipements sûrs et performants gérés par des hommes compétents**



**M. Mamadouba SANKHON**

Directeur Général du Port Autonome de Conakry

**Le défi du changement: savoir développer et exploiter les avantages compétitifs et concurrentiels**

Corniche Nord, C-Kaloum / BP: 805 CKRY Tél: +224 30 43 14 72 / 30 41 45 64

FAX: +224 30 47 72 83 / Email: pac@biasy.net